

LA SEMAINE AFRICAINE



lasemaineafricaine.info

N° 4323 du Vendredi 27 Février 2026 - 74^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 660.75.86 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr Secus aut

PRESIDENTIELLE 2026

Que la campagne commence!

A Brazzaville, les équipes des candidats s'activent déjà à concevoir les banderoles et les affiches.

(P.3)

JEUNESSE

Vers l'ouverture solennelle du Centre d'Aubeville



Des bâtiments en phase terminale d'aménagement et prêts à accueillir les premiers pensionnaires (P.13)

SANTÉ

Nganga-Lingolo : un suivi fragile et peu de sensibilisation au VIH

(P.13)

CANAL+

UNE SÉRIE CANAL+ ORIGINAL



L'ANNEE COMMENCE FORT
PRETS POUR LES NOUVELLES SAISONS ?



92 92
CANAL+ CONGO

JOURNÉE MONDIALE DE LA VIE CONSACRÉE

Etre porteur d'espérance

Un commentaire
de Soeur Thècle Saurelle Bahamboula
(P.10)

EDITORIAL

Quatre absents

LIVRE

Emile Gankama signe "Témoignage pour édifier"

(P.14)

Etude de Maître Chantal Josiane LOCKO-MAFINA NOTAIRE
46, Avenue William GUYNET Immeuble Galerie Marchande de l'ARC 1^{er} étage
Centre-ville - Brazzaville
E-Mail: etudelockomafina68@gmail.com / BP: 1542/ Tél.: 05 556 06 19 / 06 666 26 82
BRAZZAVILLE- REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DE CONSTITUTION D'UNE SOCIETE COMMERCIALE «SYA ASSURANCES»

Société A Responsabilité Limitée
Au capital de QUINZE MILLIONS (15 000 000) de Francs CFA
Siège social: 2172 bis, rue Voula Q. Batignolles, Arrondissement 4 Moungali — Brazzaville (République du Congo)

Suivant acte authentique en date à Brazzaville du premier décembre deux mil vingt-cinq (1^{er}/12/2025), reçu par Maître **Chantal Josiane LOCKO-MAFINA**, Notaire, portant statuts d'une Société A Responsabilité Limitée dénommée «**SYA ASSURANCES**», enregistrés aux recettes des Impôts de la Plaine, le neuf décembre deux mil vingt-cinq (09/12/2025), sous folio **216/12 n° 6791**, il a été constitué une société commerciale dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination: «**SYA ASSURANCES**»,

Forme: Société A Responsabilité Limitée

Siège social: 2172 bis, rue Voula Q. Batignolles, Arrondissement 4 Moungali - Brazzaville (République du Congo).

Objet social:

- Le Courtage en Assurances et Réassurances;
- Participation dans toutes sociétés ou entreprises, existantes ou à créer, poursuivant un objet similaire ou connexe, par tous moyens légaux, notamment sous forme d'apports, de prises de participation, de fusion ou de groupement.

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, ou financières, immobilières ou mobilières, de services se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et susceptible d'en faciliter la réalisation.

Capital social: QUINZE MILLIONS (15 000 000) de Francs CFA.

Immatriculation: La SARL «**SYA ASSURANCES**» a été immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro **CG-BZV-01-2026-B12-00022** du vingt-six janvier deux mil vingt-six (26/01/2026).

Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années.

Gérant: Il a été désigné un gérant pour la Société.

POUR AVIS

Me Chantal Josiane LOCKO-MAFINA

SUTTER & PEARCE-LAWAYS

Cabinet de conseil juridique
Siège social sis Avenue Charles de Gaulle,
Tour Mayombe, Entrée 'B', 8^{ème} étage, Appartement A-27, Centre-Ville, BP: 44 66
Pointe-Noire, République du Congo

AVIS DE CONSTITUTION D'UNE SOCIETE COMMERCIALE «GLOBAL SUPPLY CONGO» en Sigle «GSC»

Société à Responsabilité Limitée/Au capital de Francs CFA: UN MILLION (1.000.000),
Siège social: Avenue Charles de Gaulle, Tour Mayombe, Entrée 'B', 8^e étage, Appartement A-27, Pointe-Noire, République du Congo.

Suivant acte sous seing privé, portant acte constitutif d'une société à responsabilité limitée dénommée «**GLOBAL SUPPLY CONGO**», enregistré aux Domaines et timbres en date du 15 janvier 2026, sous le folio **009/20 N° 0340**, il a été constitué une société commerciale ayant les caractéristiques suivantes:

FORME: Société à Responsabilité Limitée (S.A.R.L.)

OBJET: la société a pour objet social, tant en République du Congo qu'à l'étranger:

-Import et export de tout équipement, matériel, pièces détachées, destinés à toute activité industrielle, particulièrement dans le secteur pétrolier amont.

Généralement, sont comprise dans l'objet social toutes les opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus ou tous objet similaires ou connexes.

DENOMINATION: «**GLOBAL SUPPLY CONGO**» en Sigle «**GSC**».

SIEGE SOCIA: Avenue Charles de Gaulle, Tour Mayombe, Entrée 'B', 8^e étage, Appartement A-27, Pointe-Noire, République du Congo;

DUREE: 99 ans, à compter de son immatriculation au RCCM;

GERANCE: Monsieur Frédéric VARDEU est nommé en qualité de Gérant de la société, pour une durée de 4 ans renouvelable;

RCCM: CG-PNR-01-2026-B12-00010;

FORMALITE LEGALE: Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 20 janvier 2026 sous le numéro **CG-PNR-01-2013-B13-00033**.

Fait à Pointe-Noire, le 05 février 2026

Pour Avis.

SUTTER & PEARCE-LAWAYS

ETUDE DE MAITRE GABRIELLE DE KODIA
NOTAIRE A POINTE NOIRE ARRONDISSEMENT I
CENTRE-VILLE, AVENUE CHARLES DE GAULLE
TEL.: 06 848 55 38 /05 014 14 11
EMAIL: gabrielle.dekodia@gmail.com

CHANGEMENT DE PRESIDENT: NOMINATION D'UN NOUVEAU PRESIDENT DE SOCIETE EN REMPLACEMENT DU PRECEDENT

OGP ENERGIES (E-OGP)
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE A CAPITAL VARIABLE
AU CAPITAL DE 141.080.000 FCFA
SIEGE SOCIAL: QUARTIER RAFFINERIE 2EME CAMP, ARRONDISSEMENT N°5 MONGO MPOUKOU
BP: 1454 POINTE-NOIRE (REPUBLIQUE DU CONGO)
RCCM CG-PNR-01-2019-B16-00012

Par assemblée générale mixte du 20/12/25, enregistrée à POINTE NOIRE CENTRE le 14/01/26, F°008/50 N°0304, reçue en dépôt le 22/12/25 par Maître Gabrielle DE KODIA, dépôt enregistré à POINTE NOIRE CENTRE le 14/01/26, F°008/53 N°0307, les associés de la société OGP ENERGIES ont nommé le nouveau Président, Monsieur Félix ITOUA-KONGA, en remplacement de Monsieur Constant TSOUZA, démissionnaire; nomination à effet du 02/02/26 jusqu'à l'issue de

l'assemblée générale approuvant les comptes clos le 31/12/26.
Accusé de dépôt de ladite assemblée au Greffe du tribunal de commerce de POINTE NOIRE, le 15/01/26, sous N° CG-PNR-01-2026-D-00029. Le RCCM a été modifié en conséquence le 06/02/26, N° de la formalité au registre d'arrivée: CG-PNR-01-2026-M-07344.

Pour insertion légale.

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -

Président:

Mgr Abel LILUALA,
Archevêque de Pointe-Noire

Vice-Président

Directeur de Publication / Rédacteur en chef:
Albert S. MIANZOUKOUTA

Rédacteur en chef: Cyr Armel YABBAT- NGO
Tel: (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

Secrétaire de rédaction:

Guy-Saturnin MAHOUNGOU
06 671 72 20 /05 575.66.20

Infographisme: Atelier: La Semaine Africaine

Service Commercial: Brazzaville:

Tél.: 06.660.75.86

Pointe-Noire: Chef de bureau

Véran Carrhol YANGA
05 6977554 / 06 6682472

Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Site Internet:

www.lasemaineafricaine.info.

Maître Félix MAKOSSO LASSI, Notaire
Titulaire d'un Office sis à Brazzaville (République du Congo)
Boulevard Denis SASSOU NGUESSO
1^{er} étage Immeuble abritant le Restaurant «JAIPUR»
En face de Congo Telecom, Centre-ville,
Tél. : 00 (242) 04 423 14 44, B.P. : 1444,

SOCIETE DENOMMEE «AGATE Deco»

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital de 50.000.000 FCFA
Siège social à Brazzaville
RCCM: CG-BZV-01-2018-B13-00054

Suivant Procès-verbal des résolutions de l'Associé unique de la société «**AGATE Deco**» SARLU en date du 22 décembre 2025, reçu par le Notaire soussigné le 21 janvier 2026, enregistré à Brazzaville le 03 février 2026 sous folio **021/9 N°0587**, l'associé unique a pris les résolutions suivantes:

- 1- Réduction du capital social;
- 2- Nomination d'un nouveau gérant;
- 3- Changement de la dénomination sociale;
- 4- Mise à jour corrélatrice des Statuts;
- 5- Pouvoirs pour accomplissement des formalités.

Capital social: le capital social a été réduit au montant de Cinq millions (5.000.000) Francs CFA.

Nomination d'un nouveau gérant: Monsieur **CHEAITO Hussein** est nommé gérant.

Changement de dénomination: La société porte désormais la dénomination de «**MOBILIA**».

Mention modificative au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) a été effectuée par dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville le 04 février 2026 sous le numéro: **CG-BZV-01-2026-D-00079**.

Pour insertion légale

Me Félix MAKOSSO LASSI
Notaire

ÉDUCATION

Le Campus scolaire Terre d'Ecole, centre d'un genre nouveau

Denis Sassou-Nguesso a inauguré le 20 février 2026 à Kintélé, près de Brazzaville, le Campus Terre d'Ecole Christophe de Margerie, un établissement scolaire conçu pour former des citoyens de nouvelle génération.

S'étendant sur quinze hectares, ce campus pilote a pour but de sensibiliser les jeunes à l'environnement, à la préservation des traditions et à l'acquisition de compétences pratiques liées à la terre, tout en leur proposant un enseignement académique traditionnel.

«Le Campus Terre d'Ecole Christophe-de-Margerie dispense des cours allant du primaire au secondaire, avec deux classes de vingt élèves par niveau, soit un total de trente classes pour une capacité d'accueil de 630 élèves. Le campus comprend aussi trois dortoirs pouvant héberger 228 élèves, favorisant ainsi la vie collective, la sécurité et l'épanouissement. Des espaces d'apprentissage, un laboratoire, une salle de langues, une salle informatique, une bibliothèque et une salle de conférences sont également disponibles», a précisé Maria Maylin, présidente du Campus Terre d'Ecole.

En plus des matières traditionnelles, la formation portera sur la gestion écologique, permettant aux élèves de s'approprier les concepts de développement durable tout en valorisant la terre pour atténuer les catastrophes environnementales. Un programme ethno-botanique axé sur la protection de l'en-

vironnement sera intégré, soulignant que l'exploitation judicieuse des terres est essentielle pour la protection de l'environnement.

Selon Maria Maylin, le programme éducatif repose sur trois volets principaux: la mixité de genre, la diversité sociale, culturelle et générationnelle; le respect de l'en-



Pendant la visite des installations

vironnement, des écosystèmes, des savoirs traditionnels, des connaissances scientifiques et des innovations.

Elle a salué les efforts du chef de l'État et lui a demandé de soutenir cette initiative auprès de ses pairs pour que ce modèle éducatif retentisse à travers le continent. «C'est en apprenant aux enfants à consommer ce qu'ils produisent que nous reconquerrons notre souveraineté alimentaire. C'est ainsi que



Coupe symbolique du ruban

transformé nos engagements en réalisations concrètes pour l'avenir du pays», a-t-il affirmé. Le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean-Luc Mouthou, a lui aussi reconnu l'originalité de cette école. «L'école Christophe de Margerie accueillera des enfants vulnérables issus des orphelinats, ainsi que des enfants de familles à revenus variés. Ce brassage démontre que l'origine sociale ne doit pas définir un destin», a-t-il souligné.

Après la cérémonie traditionnelle de bénédiction du site par des chefs traditionnels, Denis Sassou-Nguesso a coupé le ruban symbolique de cette école qui honore l'ancien président directeur général de la société pétrolière Total, Christophe de Margerie, avant de procéder à une visite guidée des installations.

Cyr Armel YABBAT-NGO

CAMPAGNE ELECTORALE

Le CSLC définit les règles pour les journalistes

Le président du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC), Médard Milandou, s'est adressé à la presse le 24 février 2026 pour présenter aux journalistes les directives prises par son institution afin d'assurer une couverture médiatique de qualité pour la campagne de l'élection présidentielle prévue les 12 et 15 mars 2026.

En tant qu'autorité administrative chargée de veiller à l'exercice de la liberté d'information et de communication, le CSLC entend remplir pleinement son rôle de régulateur des médias. Dans le cadre du processus électoral, il souhaite encadrer la couverture de la campagne afin de garantir le pluralisme, l'égalité, l'impartialité et la sincérité du scrutin. Ces directives visent à rappeler, préciser et synthétiser les obligations, devoirs et interdictions qui s'appliquent aux professionnels de l'information et aux entreprises de presse.

Parmi ces directives figurent le devoir d'informer le public et le principe d'égalité de traitement des candidats et de leurs soutiens, que ce soit dans le cadre de la campagne officielle ou dans l'information générale. Ce

principe implique notamment un temps d'antenne équitable, un espace rédactionnel équilibré et des conditions de diffusion identiques pour des formats comparables. «Les émissions spéciales, pages spéciales ou formats équivalents doivent être accordés à tous les candidats dans les mêmes conditions de durée, d'horaire, de présentation et de visibilité», a précisé Médard Milandou.

Le devoir d'équilibre et d'impartialité concerne également les commentaires, analyses et traitements éditoriaux des déclarations, écrits et activités des candidats ou de leurs soutiens, qui doivent rester équilibrés et impartiaux.

Le président du CSLC a aussi insisté sur l'obligation de conserver les messages et documents, ainsi que sur le



Médard Milandou

respect du droit de réponse et du devoir de rectification. Quant à la publication des sondages portant directement ou indirectement sur l'élection présidentielle, elle doit être accompagnée des mentions légales: le nom de l'organisme ayant réalisé le sondage, l'identité et la qualité de l'entité qui a commandé l'enquête, le nombre de personnes interrogées et la date des interrogations.

Il a enfin précisé que l'utilisation d'images d'archives

doit être clairement indiquée comme telle, avec la mention images d'archives» et la date correspondante. Parmi les interdictions énoncées, le président du CSLC a rappelé l'interdiction de diffuser des informations susceptibles de menacer la paix, l'unité nationale ou la cohésion sociale, ainsi que la publication d'informations dont l'origine, la véracité ou l'exactitude n'ont pas été établies, entre autres.

KAUD

Editorial

Quatre absents

Par une de ces fantaisies dont le destin a le secret, nous nous retrouvons aujourd'hui avec quatre de nos concitoyens de valeur en moins. Par un coup du sort cruel, la mort a en effet fauché dans nos rangs: Emilie Manima, première femme ministre chez nous; Saturnin Okabé, ancien ministre et ancien directeur de notre compagnie nationale de pétrole; Philippe Mvouo, le dernier des présidents de notre Conseil supérieur de la liberté de communication, et Firmin Ayessa, ministre d'Etat à la Fonction publique et ancien journaliste. Chacun à sa manière aura laissé son empreinte dans l'histoire de ce Congo de l'après indépendance.

L'opinion de chacun de nous est libre. Nous sommes Congolais, on ne se fera pas devant la mort. Mais nous sommes bantous aussi, pour qui le dernier instant de la vie est sacré, et celui qui a vécu parmi nous se revêt du manteau de l'immanence au pays des ancêtres. Donc: respect et grandeur devant nos morts. Quels qu'ils aient été, quels qu'aient été ou non leurs haut-faits. Nous nous inclinons devant ces quatre hauts-fonctionnaires qui ont fait avancer l'histoire de ce pays là où ils l'ont laissée. Les quolibets, les huées éventuelles, les invectives ne servent à rien: le Maître des choses a décidé qu'il était temps pour eux de partir vers le Père. Paix à leur âme.

Ces quatre décès surviennent à un moment singulier. L'élection présidentielle, c'est dans trois semaines. Mais en Congolais et en bantous, nous n'avons pas reculé devant les hypothèses d'exagération et d'affabulation. Peur importe: notre pays a perdu quatre serviteurs de valeur. Leur nom restera gravé au panthéon de l'Histoire du Congo. Pour une fois, rien que pour cette circonstance exceptionnelle-ci, faisons silence et méditons à cette fatalité qui nous est commune. Inclignons-nous en ce temps de Carême devant la mémoire de quatre dignitaires de notre pays rappelés à Dieu. C'est-à-dire ramenés au mystère insondable, profond, de leur humanité.

Se moquer, se gausser, critiquer une maladresse de leur parcours: rien de tout cela ne les atteindra. Ils sont désormais hors du temps. Ce serait l'occasion pour notre congolité citoyenne de faire en sorte que nous ayons des circonstances pour nous taire et pour nous incliner. De faire table rase de nos tribalismes revendiqués. Car devant la mort, il ne subsiste que la mort.

Albert S. MIANZOUKOUTA

PRESIDENTIELLE 2026

Que la campagne électorale commence !

La campagne électorale relative à l'élection présidentielle, scrutin des 12 et 15 mars 2026, débutera le samedi 28 février. A Brazzaville, les équipes des candidats s'activent déjà à concevoir les banderoles et les affiches. Traditionnellement, c'est par des cérémonies religieuses et



Les militants et sympathisants en attente du début de la campagne

des moments de recueillement que le coup d'envoi de la campagne est donné.

Les candidats ou leurs équipes organisent souvent des messes ou des cultes, avant de lancer une série des meetings pour dévoiler leurs couleurs.

Denis Sassou-Nguesso, le candidat de la majorité, inaugurera sa campagne à Pointe-Noire, lors d'un meeting qui se tiendra probablement au rond-point Lumumba, avant de parcourir le Sud et le Nord du pays, notamment Loango, Dolisie, Sibiti, Madingou, Kinkala, Ewo, Impfou

(Suite en page 4)

ASSOCIATION DES RESSORTISSANTS DE KIMONGO ET LONDELA-KAYES

(Suite de la page 3)

Florent Kionga Douma, élu président du conseil de Brazzaville

Les membres du Conseil national des ressortissants de Kimongo et Londéla-Kayes vivant à Brazzaville se sont réunis en assemblée générale de restructuration, le 22 février 2026 à l'auditorium du ministère des Affaires étrangères et des Congolais de l'étranger. Les travaux se sont déroulés sous la conduite du sénateur Julien Ignace Matété Mounoi, président du Conseil national.

Le sénateur a rendu hommage à Yves Bernard Mahoungou-Massila, président-fondateur de cette association créée en 2013. «Certains d'entre nous ont douté, d'autres ont été blessés, mais aujourd'hui vous démontrez que notre organisation est plus forte que les épreuves endurées par cette disparition. Et ce deuil, encore palpable, s'est mué en serment de continuité», a-t-il affirmé.

Il a souligné que cette assemblée générale se tenait à un moment crucial de la vie nationale, marquée par l'élection présidentielle, et a appelé chaque citoyen à faire preuve de maturité. «Dans ce contexte, le conseil national des ressortissants de Kimongo et Londéla-Kayes doit être vigilant, sans agitation, unifié sans exclusion et responsable dans l'exercice de son devoir civique», a-t-il déclaré.

Julien Ignace Matété Mounoi a encouragé les membres

à dépasser le découragement, non pas en effaçant le passé, mais en le transformant en source de motivation. Selon lui, le conseil local doit aller au-delà d'un simple titre pour devenir un véritable cadre de solidarité, «un espace d'écoute et de médiation, un outil de mobilisation pour le développement de ces deux terroirs, une force morale capable de contribuer à la consolidation des fondements du vivre-ensemble dans le pays».

Le sénateur a rappelé que le conseil national devait rester un cadre d'unité, de dialogue et de stabilité, au service de ses membres et du vivre-ensemble. Le président national a félicité les membres pour leur maturité, leur sens de responsabilité et l'esprit d'unité qui a prévalu tout le long des échanges. Il les a exhortés à traduire les recommandations issues des travaux en actions concrètes et mesurables.

L'assemblée générale a



Julien Ignace Matété Mounoi



Florent Kionga Douma

procédé à la restructuration des instances dirigeantes de l'association à Brazzaville, notamment le conseil local composé de 90 membres, le bureau exécutif local de six membres, présidé par Florent Kionga Douma, ainsi que la commission de suivi et d'évaluation de quatre membres. «Être élu président de cette association est un grand honneur pour moi. Cela m'impose une mission essentielle: restaurer la confiance et renforcer l'unité», a-t-il affirmé.

Il a pris l'engagement de favoriser le dialogue et l'écoute, de garantir l'équité dans la gestion, d'inclure toutes les sensibilités dans les décisions majeures et de mettre

fin aux divisions stériles, tout en veillant au respect des textes et à la cohésion entre les membres. «Je souhaite que notre association, section de Brazzaville, demeure un cadre d'unité ; de dialogue constructif et de progrès. Le temps de la reconstruction commence maintenant, et cette reconstruction sera collective. Ensemble, nous pourrions réconcilier, renforcer et protéger notre organisation vers un avenir plus stable et plus ambitieux. Encore une fois, je compte sur la collaboration de chacun afin que nous puissions ensemble atteindre nos objectifs communs», a-t-il rassuré.

Cyr Armel YABBAT-NGO

do, Ouesso, Owando, Mossaka, Oyo, Gamboma, Ignyé. Les six autres candidats envisagent également d'organiser des meetings et des événements festifs avec leurs soutiens, où ils présenteront les grandes lignes de leurs projets.

En plus de Denis Sassou-Nguesso, candidat de la majorité présidentielle, deux sont indépendants et quatre sont soutenus par des partis politiques. Dans la capitale où on pourra remarquer une prolifération de matériaux de campagne (banderoles, affiches, portraits, etc.), majoritairement pour le candidat de la majorité, marquera le dernier jour de la campagne, servant de cadre à une démonstration de force.

Certains candidats pourraient avoir une présence très discrète en raison de contraintes financières et ne pourront pas parcourir l'ensemble du territoire national. De plus, de nombreux spots publicitaires mettront en avant le candidat de la majorité sur les ondes des radios et télévisions nationales. Il est également à déplorer que certains inciviques s'en prennent aux affiches et portraits des candidats, en les détruisant ou en les recouvrant de graffitis. Les citoyens sont donc invités à faire preuve de civisme et de respect envers tous les candidats, y compris leurs adversaires.

Bien que la campagne électorale puisse se dérouler sans incidents majeurs, elle ne suscitera probablement pas le même enthousiasme partout. Celle-ci pourrait être timide en raison d'un écart de moyens ou d'un désintérêt de certains citoyens.

La compétition risque d'être moins acharnée, avec peu de grandes surprises. Denis Sassou-Nguesso est pressenti pour prendre la tête avec une majorité. Actuellement, le PCT et ses alliés demeurent la seule formation politique capable de déployer une véritable machine électorale sur tout le pays.

Cyr Armel YABBAT-NGO

CATHOLIC RELIEF SERVICES – MINISTRE DE L'ENERGIE ET DE L'HYDROLIQUE

Kinkala: une mission de suivi confirme des avancées majeures dans les infrastructures scolaires

Une mission conjointe menée par Catholic Relief Services (CRS) et le Ministère de l'Énergie et de l'Hydraulique (MEH) s'est rendue dans le district de Kinkala au mois de février pour assurer le suivi technique des travaux de construction des forages équipés de pompes manuelles dans le cadre du programme McGovern-Dole financé par le Département de l'Agriculture des États Unies d'Amérique (USDA). Cette initiative s'inscrit dans les activités visant à améliorer la santé, renforcer la nutrition scolaire et développer des infrastructures en Eau Hygiène et Assainissement (WASH) durables dans les écoles primaires et préscolaires des départements du Pool, de la Cuvette et de la Bouenza.



Constat d'achèvement des travaux école Victor Ndouna dans le district de Kinkala - Pool par l'équipe de supervision.

La mission a porté une attention particulière à l'état d'avancement des forages en cours, à la qualité des travaux et à la conformité des ouvrages aux normes contractuelles. Des inspections visuelles approfondies ont été réalisées sur les sites des écoles primaires Jean Victor Ndouna et Jean Kim-

bembe, où l'équipe a pu constater un niveau de progression satisfaisant, malgré quelques ajustements recommandés pour optimiser la finition et la protection des ouvrages. L'équipe de supervision – composée de représentants de CRS et du MEH – a également échangé avec les responsables des établissements, les comités de gestion et l'entreprise en charge des travaux. Ces échanges ont permis de confirmer l'engagement des communautés scolaires dans le suivi et la valorisation des infrastructures WASH. À ce jour, 22 personnes ont déjà été formées pour assurer la gestion, l'entretien et la pérennisation des ouvrages, renforçant ainsi l'appropriation locale.



Séance de formation des membres du comité de gestion des points d'eau de l'école Jean Kimbémbé dans le district de Kinkala - Pool, sur l'entretien des pompes à motricité humaine.

Le département du Pool affiche par ailleurs des avancées notables dans la mise en œuvre des infrastructures du volet WASH. Deux écoles ont déjà bénéficié de la construction de forages équipés de pompes à motricité humaine, contribuant à améliorer l'accès à l'eau potable pour les élèves et les ensei-

gnants. En parallèle, 20 cuisines scolaires ont été entièrement construites et sont en attente de réception provisoire, apportant un soutien direct au programme d'alimentation scolaire et à l'amélioration des conditions d'apprentissage. Les membres des comités de gestion se disent déterminés à préserver ces acquis. «Nous comprenons désormais notre rôle dans la maintenance des points d'eau et nous savons que ces infrastructures sont essentielles pour la santé de nos enfants», a confié un parent encadrant à Kinkala. Un enseignant, pour sa part, voit déjà l'impact positif que ces installations auront: «Avec un forage fonctionnel et une cuisine digne de ce nom, nos élèves seront mieux nourris et moins exposés aux maladies liées à l'eau.»



Cuisine magasin des écoles Moundongo 1 et 2 à dans le district de Kinkala en attente de remise provisoire.

À travers ces interventions, CRS et ses partenaires mettent en place des solutions concrètes pour améliorer le bien-être des élèves et renforcer la résilience des communautés scolaires. L'accès à l'eau potable, la disponibilité de cuisines neuves, la formation des gestionnaires locaux et la supervision rigoureuse des travaux constituent des leviers essentiels pour favoriser la santé, accroître la fréquentation scolaire et créer un environnement éducatif plus sûr et plus épanouissant.

AFFAIRES SOCIALES

Remise de motos et de pirogues aux circonscriptions

Le 19 février 2026, la ministre Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma en charge des Affaires sociales, a présidé la cérémonie de remise de motos et de pirogues équipées de moteur hors-bord de 50 chevaux aux circonscriptions d'action sociale (CAS). Étaient présents: Antoine Régis Ngakeni, coordonnateur du Projet de protection sociale et d'inclusion productive des jeunes (PSIPJ), ainsi que Joachim Boko, chargé du soutien technique et financier au PSIPJ.

Ce matériel a été par le Projet de protection sociale et d'inclusion productive des jeunes (PSIPJ) et financé par la Banque mondiale. Il représente un outil essentiel pour rapprocher les agents des populations qu'ils doivent servir.

Le coordonnateur a présenté les objectifs de cette dotation ainsi que les missions du PSIPJ, placé sous l'égide du ministère des Affaires sociales, de la solidarité et de l'action humanitaire.

La remise de ces motos et pirogues motorisées relève principalement de la composante du projet relative au renforcement du système de protection sociale qui cible 20 000 ménages vulnérables et 5000 personnes âgées et des personnes en situation de handicap vivant seule.

Pour le coordonnateur du projet, la décision d'acquérir les seize motos et les 5 pirogues motorisées répond à un constat opérationnel précis. (Les CAS

constituent le niveau déconcentré chargé de la mise en œuvre des activités de terrain: identification des bénéficiaires, réalisation des enquêtes sociales, validation des listes des ménages bénéficiaires, vérification des conditionnalités, suivi des transferts monétaires, suivi et évaluation des mesures d'accompagnement).

Les CAS qui ont bénéficié des motos incluent Madingo-Kayes, Louvakou, Mayéyé, Sibiti, Yamaba, Kindamba, Goma Tsé-Tsé, Gamboma, Ongoni, Ollombo, Djambala, Lekana, Enyellé, Ignié, Ouessou et Dolisie. En ce qui concerne les pirogues motorisées, elles ont été attribuées aux localités de Ngabé, Bokoma, Ntokou, Bétou et Dongou. Il a également souligné que ces CAS faisaient face à un déficit logistique structurel limitant leur efficacité. (Dans certaines régions, les agents doivent parcourir de vastes zones rurales sans aucun moyen de transport motorisé), a précisé Antoine



Remise symbolique des motos au directeur général des affaires sociales

Régis Ngakeni, en évoquant les conditions d'utilisation de ces engins.

(En tant que biens acquis grâce au financement de la Banque mondiale, ces motos et pirogues sont soumises aux règles de gestion des biens du projet, Je m'engage à veiller à ce que ce matériel soit utilisé conformément aux objectifs du projet et aux attentes des partenaires), a-t-il ajouté.

Pour la ministre, cette dotation s'inscrit dans une stratégie globale visant à renforcer les capacités opérationnelles des circonscriptions d'action sociale. (Il ne s'agit pas seulement de remettre des équipements, mais d'offrir à nos équipes les moyens de se rapprocher des

populations, de suivre les 25 000 ménages ainsi que les personnes âgées et handicapées vivant seules, de collecter des données sur le terrain et d'assurer que chaque franc investi dans la protection sociale ait un impact réel et mesurable).

Elle a également remercié la Banque mondiale pour son soutien constant et sa confiance renouvelée dans le domaine de la protection sociale, tout en appelant les chefs des CAS à utiliser ces moyens pour augmenter les visites auprès des ménages bénéficiaires, à améliorer le suivi des programmes sociaux, et à fournir des rapports d'informations plus fréquents au niveau central.

Cyr Armel YABBAT-NGO

COUP D'OEIL EN BIAIS

Sans bruit, la pauvreté s'installe

Les temps sont durs pour les Brazzavillois. C'est une lapalissade de dire que les Congolais, et en particulier les Brazzavillois, tirent littéralement le diable par la queue. La vie est devenue très dure pour la plupart des ménages. Même pour les fonctionnaires, malgré le paiement à échéance des salaires, chaque fin de mois. Le malaise est palpable. Le niveau des salaires des agents de l'Etat n'évolue pas au même rythme que le coût de la vie. Que ce soit pour la popote ou pour les soins de santé ou autres besoins de base, beaucoup n'arrivent plus à joindre les deux bouts. Seuls les dirigeants politiques aux affaires, les hauts cadres de l'Etat ou de l'Armée tirent leur épingle du jeu. «On comprend pourquoi ils vantent leurs bilans», ironise un analyste. Dans la ville, les petits boulots se multiplient. Le secteur informel, particulièrement le commerce au détail, devenu la bouée de sauvetage de nombreuses générations, s'accroît de manière exponentielle. Chaque citoyen devient expert en survie. En tout cas, «la pauvreté ne fait plus de bruit, elle s'installe», confie un fonctionnaire. L'Etat regarde.

Les braqueurs ne baissent pas les bras à Kimpouomo

Malgré l'opération de la DGSP, les actes de braquages se poursuivent quotidiennement. Ainsi, jeudi 19 février 2026 à Kimpouomo, un quartier de l'arrondissement 8 de Brazzaville, Madibou, deux braqueurs ont été lynchés. Ils tentaient d'agresser une femme, mais cette dernière a alerté le voisinage. Les habitants du quartier ont pris les deux bandits en chasse. Rattrapés et livrés à la vindicte, ils ont été molestés par la foule déchaînée, jusqu'à ce que mort s'en suive. Les bandits armés ne désarment pas, mais il y a du répondant chez la population.

Où l'on en est avec les arriérés de pension?

L'aurait-on oublié: Les arriérés de pension des retraités fonctionnaires, de 2016 à 2026, s'étendaient sur 51 mois. Le Gouvernement prévoit de payer un mois en février 2026, en commençant par les numéraires dont le calendrier a été affiché. Est-ce que cette dette intérieure sera au cœur de la prochaine campagne à l'élection présidentielle? Au rythme d'un mois où sont payés ces arriérés de pension, beaucoup de retraités seront endormis dans l'éternité avant l'extinction de cette dette. Et si cela n'était pas fait à dessein? C'est, en tout cas, ce que certains pensent déjà.

Revoilà "Zidane" !

Où était-il passé ? Armel Silvére Dongou, dit "Zidane", ex-numéro 2 du trésor public, aurait fini par refaire surface dix mois après avoir disparu, affirment les réseaux sociaux. Ces derniers signalent son nom parmi les membres des différentes équipes de campagne du président Denis Sassou-Nguesso, pour l'élection présidentielle du 15 mars 2026. Il figure, disent-ils, dans l'équipe de campagne de la majorité présidentielle à Gamboma, chef-lieu du département de la Nkényi-Alima. "Zidane" était visé par un mandat d'arrêt international, le 25 avril 2025, après plusieurs procédures judiciaires ouvertes à son encontre «pour des faits de détournement des fonds publics». Il avait choisi la clandestinité pour y échapper.

Le désenclavement, encore un rêve sur certains axes routiers

C'est le cas des villages Akongo, Ossa, Otali, etc., situés sur l'axe Ollombo-Abala, dans le département de Nkeni-Alima. Ils sont parmi les plus enclavés de notre pays. La plupart des routes sont en piteux état. Les travaux de bitumage de la route Ollombo-Abala avancent à pas de caméléon. Les populations peinent à écouler leur production agricole vers les zones de consommation. Le réseau des télécommunications n'est pas non plus fiable, les infrastructures étant sujettes à des coupures de câbles. Ces villages souffrent également du manque d'électricité. La vie quotidienne s'avère en tout cas difficile. Les populations, qui sont dans une grande paupérisation, doutent qu'elles soient représentées par des enfants du terroir, alors qu'elles attendent qu'on les sorte de cette situation.

Cyr Armel YABBAT-NGO

PRESIDENTIELLE 2026

Quelles chances pour chacun des 7 candidats en lice?

Al'issue de l'audience publique tenue à son siège, à Brazzaville, sous la présidence d'Auguste Iloki, la Cour constitutionnelle a validé, vendredi 20 février 2026, les sept candidatures à l'élection présidentielle qui lui avaient été soumises. Les sept candidats vont se lancer dans la course pour le fauteuil présidentiel pour succéder à Denis Sassou-Nguesso, qui figure lui-même parmi les prétendants. Le souverain congolais est appelé à se prononcer les 12 et 15 mars prochains, pour élire le prochain Président de la République.

Les sept candidats sont censés avoir satisfait aux conditions posées: dont une caution de 25 millions de francs non remboursable, un certificat médical, un spécimen de signature et un certificat de moralité fiscale pour venir à l'assaut des électeurs qui devraient choisir l'un d'eux comme président de la République.

Candidat à sa propre succession, Denis Sassou-Nguesso se lance dans la course démocratique, pour la cinquième fois. 83 ans, militaire de carrière, il est depuis mars 1979, président du comité central du Parti congolais du travail (PCT), dont il est membre fondateur. Chef de l'Etat de 1979 à 1992, puis depuis 1997.

Les grands bouleversements internationaux du début de 1990 suscitent un certain activisme dans le microcosme politique et une grande attente dans l'opinion nationale. En juillet, le comité central du PCT décide de la séparation du parti et de l'Etat, définit le multipartisme comme un objectif à atteindre après une phase de transition. Le congrès extraordinaire du PCT de décembre 1990, met fin officiellement à la primauté du parti sur l'Etat et abandonne le marxisme-léninisme comme idéologie. Les élections locales et législatives de 1992 relèguent le PCT au rang de troisième force politique du pays, derrière l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (UPADS) de Pascal Lissouba et le Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (MCDDI) de Bernard Ko-

lélas.

À l'élection présidentielle d'août 1992, Sassou-Nguesso s'incline devant le verdict des urnes dès le premier tour (16,87% des voix), face à Pascal Lissouba et Bernard Kolélas. En 2002, il n'eut pas de challenger de taille, le pays sortant d'une terrible épreuve dramatique: la guerre de 1997 qui lui permit de se hisser au pouvoir pour diriger une transition de quatre ans et demi. Même chose en 2009 où il réussit une vaste alliance des forces politiques du pays.

En 2016, le voilà de nouveau au front électoral, croisant le fer, cette fois avec des transfuges de son pouvoir, décidés à abréger sa longévité à la tête du pays. En effet, sur les huit candidats qui l'affrontent, quatre sont ses anciens ministres et conseiller: Guy-Brice Parfait Kolélas, André Okombi-Salissa, Claudine Munari née Mabondzot et Jean-Marie Michel Mokoko. Pascal Tsaty-Mabiala est son opposant depuis le renversement du pouvoir de l'UPADS en 1997.

En 2021, il est à nouveau candidat. Face à lui, Guy Brice Parfait Kolélas, Mathias Dzon, Uphrem Dave Mafoula, Anguios Nganguia-Engambé, Joseph Kignoumbi Kia-Mboungou, Albert Oniangue.

En 2026, le président candidat affrontera: Joseph Kignoumbi Kia-Mboungou (73 ans), économiste, il est candidat depuis 2002. D'abord en indépendant, puis président de La Chaîne, le parti politique qu'il a créé, après son départ de l'UPADS. Il est le député de Sibiti district (Lékoumou),



Le verdict final

Anguios Nganguia-Engambé, 64 ans, inspecteur des douanes. Depuis 2009, il est candidat aux élections présidentielles sans avoir pu dépasser la barre de 1% des suffrages exprimés: (0,30% en 2009, par exemple). Président du Parti pour l'Action et la République Mâ (PAR), il est membre de l'opposition politique congolaise. Anguios Nganguia-Engambé a participé au dialogue national sans exclusive de Sibiti. Il était membre de la Commission des réformes institutionnelles; Uphrem Dave Mafoula, 43 ans, économiste, il est président du Parti Les Souverainistes. C'est en 2021 qu'il se présente à une élection majeure. Ambitieux, il a sollicité un débat entre les différents candidats pour confronter les idées et les projets. En 2017, il était candidat aux élections législatives à Mossaka; Mélaïne Destin Gavet Elengo, 35 ans, ingénieur en géologie du pétrole, il est le président du Mouvement républicain (M.R), son parti politique créé en août 2017. En 2021, il est candidat à l'élection présidentielle, mais décide finalement de soutenir Guy Brice Parfait Kolélas; Mabio Mavoungou-Zinga, 70 ans, inspecteur des douanes à la retraite, il est président du parti Alliance créé en 2020 et ancien député à l'assemblée nationale sous le label du R.D.P.S, dont il

était le 2ème vice-président; Vivien Romain Manangou, enseignant de droit à l'Université Marien Ngouabi de Brazzaville, il est le coordonnateur du Parti Debout pour le Congo et figure du mouvement Les Mécontents. Ancien porte-parole, chargé des relations avec la diaspora de feu Guy Brice Parfait Kolélas à l'élection présidentielle de 2016 et candidat malheureux à la députation dans la première circonscription de Tié-Tié, à Pointe-Noire, en 2022.

Le favori des candidats

L'opinion est d'avance convaincue qu'il n'y a pas d'enjeu; il n'y aura pas match. Denis Sassou-Nguesso est le vainqueur programmé. Les Congolais attendent que tout cela se passe et qu'ils renouent avec la vie de tous les jours faits des nombreux défis à surmonter, de pénuries de carburant et d'eau qui ne coule plus dans les robinets, de délestages d'électricité qui deviennent un véritable casse-tête chinois, de grèves récurrentes à l'Université, dans le secteur de la santé et les municipalités. Les pensions qui ne sont attendues que lorsqu'elles arrivent. Le travail manque et beaucoup de jeunes formés versent dans l'informel.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Office Notarial
Maître Iman Frédérique NGOUONIMBA
Notaire

146 avenue du Mury Plateau-Ville
Immeuble Kennys « Lord Ganesh », 4ème étage
B.P.: 13152, Brazzaville, République du Congo
Contact: +242 06 706 40 00 officenotarialngouonimba@gmail.com

« ELITE CAPITAL GROUP » S.A.
Société Anonyme avec Administrateur Général
Au capital de 10.000.000 Francs CFA
Siège social : sis à Yaoundé (Cameroun)
RCCM : RC/YAO/2021/B/1797

AVIS DE NOMINATION D'UN REPRESENTANT RESIDENT

Suivant Procès-Verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire de la société «ELITE CAPITAL GROUP» S.A. au capital de 10.000.000 Francs CFA, du trois janvier deux mille vingt-cinq, déposé au rang des minutes de Maître Iman Frédérique NGOUONIMBA, Notaire, titulaire d'un office à Brazzaville : enregistré le dix-neuf février deux mille vingt-six à la recette des impôts de Mpila, sous folio 033/1, numéro 1010, il a été adopté comme résolution la nomination de Madame **Splendide Felicia LOUBOUNGOU** en qualité de Représentant Résident de la succursale «ELITE CAPITAL GROUP» S.A. en République du Congo.

Mention modificative des présentes a été portée au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le dix-neuf février deux mille vingt-six, sous le numéro **CG-BZV-01-2024-B21-00003**.

Pour insertion légale
Maître Iman Frédérique NGOUONIMBA

Etude de Maître Salomon LOUBOULA
Notaire-Médiateur certifié I.T.C, titulaire d'office à Brazzaville
Résidence les Flamboyants
Place de la Fontaine (Ex Camp 15 Aout)
B.P. : 2927, Brazzaville, République du Congo
Tél : (+242) 06 677 89 61.
Email : salomonlouboula@gmail.com

INSERTION LEGALE.

TotalEnergies Marketing Congo S.A.
SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION.
AU CAPITAL DE 10.000.000 FCFA.
Siège social : RUE DE LA CORNICHE.
B.P : 1037, Brazzaville.
REPUBLIQUE DU CONGO.

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 31 OCTOBRE 2025

RCCM : CG-BZV-01-2001-B14-00069.

Approbation des démissions de deux (02) Administrateurs ;
Approbation de la suppression d'un poste d'Administrateur ;
Ratification de la cooptation d'une Administratrice ;
Approbation de la proposition de correction d'une erreur matérielle sur le procès-verbal du Conseil d'Administration du 30 Avril 2025 relatif à l'arrêt des comptes de l'exercice 2024 ;
Pouvoirs pour accomplir les formalités.

Aux termes du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 31 Octobre 2025 reçu en dépôt aux rangs des minutes du Notaire soussigné, le 12 Novembre 2025, dûment enregistré à la recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de EDT Plaine à Brazzaville, le 21 Novembre 2025, sous folio N°207/12, numéro 6481, les Administrateurs de la Société TotalEnergies Marketing Congo, Société Anonyme avec conseil d'Administration au capital de 10.000.000 francs CFA dont le siège social est situé à Brazzaville, rue de la Corniche, B.P :1037, République du Congo, ont :

1- Approuvé les démissions respectives de Madame Elodie LUCE et de Monsieur Amr KHAMIR de leurs mandats d'Administrateurs ;
2- Sur proposition du Conseil d'Administration, approuvé la suppression d'un poste d'Administra-

teur, ramenant ainsi le nombre de ses membres de quatre (04) à trois (03) ;

3- Ratifié sur proposition du Conseil d'Administration, la cooptation de Madame Biova AGBOKOU en qualité d'Administratrice, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui se réunira en 2026 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
4- Approuvé sur proposition du Conseil d'Administration, la correction de l'erreur matérielle constatée dans le procès-verbal du Conseil d'Administration du 30 Avril 2025, en ce qui concerne le tableau d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;

5- Et donné tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes les formalités de publicité nécessaires ou obligatoires.

Dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 20 Février 2026 par les soins du Notaire soussigné et l'inscription modificative a été portée le 20 Février 2026 au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville sous le numéro **RCCM/CG-BZV-01-2026-D-00115**.

Fait à Brazzaville, le 24 Février 2026

Pour insertion légale,
Le Notaire
Maître Salomon LOUBOULA.



PROJET SOCIETE CIVILE ET EGALITE DE GENRE DANS LES REGIONS DU CENTRE DU CONGO (SCIEGE -CENTRE CONGO) AMI_GRET/SCIEGE-001/2026

Contrat NDICI AFRICA/2024/459-505

1. Le Gret est une ONG internationale de développement, de droit français, créé en 1976. Il est présent au Congo depuis 2002, en appui à la société civile et en appui des collectivités locales dans la mise en place des services de gestion des déchets. Le Gret a reçu une subvention de l'Union européenne afin de mettre en œuvre les activités dans le cadre du projet SCIEGE-Centre Congo. Ces activités sont financées pour une durée de 36 mois. Il a pour objectif de « renforcer la contribution de la société civile congolaise à l'égalité de genre et à un développement socio-économique plus inclusif au Congo ».

2. Dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, un certain nombre d'activités mobilisant les acteurs locaux dans les départements de la Lekoumou, du Pool, des Plateaux et de Brazzaville seront organisées. L'organisation de certains de ces ateliers nécessitera la mobilisation d'un service traiteur.

3. Par le présent appel à manifestation d'intérêt, le Gret invite les prestataires ayant les qualifications requises, à manifester leur intérêt et à présenter leur dossier de candidature. Le prestataire retenu pour chaque département conclura un accord-cadre avec le Gret en vue de la réalisation des prestations couvertes par le présent appel à manifestation d'intérêt dans l'un des départements. Le soumissionnaire ne peut candidater que pour un seul dé-

partement.

4. Pour permettre au Gret de faire la sélection, le présent appel à manifestation d'intérêt est lancé auprès des structures fournissant le service de restauration. Le dossier doit être composé des pièces ci-après :

- Une liste des coûts unitaires appliqués dûment remplie, signée et cachetée
 - Une fiche présentant les expériences du prestataire
 - Un dossier fiscal composé des pièces suivantes : Extrait de registre de commerce, NIU, SCIET, SCIEN.
5. Les critères de sélection sont les suivants :
- Existence du dossier fiscal (15 points)
 - Composition du menu (25 points)
 - Expérience du prestataire (30 points)
 - Prix unitaire proposé (30 points).

6. Le projet sur lequel est basé le présent appel à manifestation d'intérêt étant financé par un financement de l'Union européenne, le Gret s'est engagé à contribuer à la lutte contre la fraude et le financement du terrorisme. Les prestataires retenus présenteront les pièces d'identité des principaux responsables de la structure pour permettre le criblage dans la liste des sanctions UE. Aussi, ce financement de l'Union européenne ne couvrant pas des taxes telles que la TVA et la CA, les prestataires retenus devront fournir au Gret la copie du reversement à l'administration fiscale de la TVA et la CA

collectée sur les prestations réalisées dans le cadre des contrats cadre qu'ils signeront avec le Gret.

7. Les dossiers de candidature doivent présenter dans une enveloppe A4 fermée et déposer au plus tard le 23 mars 2026 à 15h00 (Toute offre qui arrivera après l'heure et a date de clôture ne sera pas considérée). Les dossiers doivent être déposés dans les adresses suivantes :

- Pour Brazzaville : Siège du Gret sis 28bis, rue ILOULOU FOUTIKA/ La Poudrière, MOUNGALI
- Pour le Pool : Siège de l'ONG CADACO, Quartier Vindza Kinkala, Av. Bernard Kolela (vers Armée du salut) 05 538 26 41 / 06 915 04 32
- Pour les Plateaux : Siège de l'ONG ADUR, Quartier Angounou Djambala 06 664 26 66 / 06 599 29 79
- Pour la Lekoumou : Siège de l'ONG CJID, Quartier Mounssanda Sibiti, Av. Denis SASSOU (vers le colonel Mbama Mouanda) 06 753 18 49/ 06 969 63 63

Brazzaville, le 23 février 2026

Armel NKIE
Chef de projet

ETATS-UNIS

Militant des droits civiques, le pasteur Jesse Jackson s'en est allé

Le révérend Jesse Jackson est décédé le 17 février 2026, à Chicago, dans l'Etat de l'Illinois. Il était né le 8 octobre 1941 à Greenville, en Caroline du Sud. «Son engagement indéfectible en faveur de la justice, de l'égalité et des droits humains a contribué à façonner un mouvement mondial pour la liberté et la dignité».

En 2021, le révérend Jesse Jackson se trouvait aux côtés de la famille de George Floyd, à Minneapolis, après un verdict historique déclarant coupable un policier blanc, Derek Chauvin, du meurtre de l'Afro-américain. Le monde se souvient aussi de son voyage en Irak, en 1990, avant la guerre du Golfe. Il était allé demander à Saddam Hussein la libération d'une dizaine d'otages amé-



Le révérend Jesse Jackson

ricains détenus. Cependant, son soutien au président vénézuélien de l'époque, Hugo Chavez, a suscité une vive polémique. Hospitalisé en novembre 2025, les médecins ont diagnostiqué une affection dégénérative sé-

vére. En 2017, il avait lui-même révélé être atteint de la maladie de Parkinson, qui affecte le système nerveux et restreint progressivement les mouvements et les activités quotidiennes.

Alain-Patrick MASSAMBA

INDE

L'intelligence artificielle au cœur de la croissance économique

La capitale de l'Inde, New-Delhi a abrité du 16 au 20 février 2026 le quatrième sommet mondial sur l'intelligence artificielle. Pendant cinq jours, il a réuni environ cent pays, une trentaine de chefs d'Etat et tous les grands patrons de la tech mondiale. Un événement d'ampleur qui confirme la montée en puissance spectaculaire de l'Inde dans la course mondiale à l'IA, au croisement des enjeux économiques, technologiques et géopolitiques.



L'Intelligence artificielle au croisement des enjeux économiques, technologiques et géopolitiques

Un casting impressionnant qui illustre que l'Inde s'est imposée comme l'un des epicentres mondiaux de l'IA. Et le pays peut s'appuyer sur des atouts considérables. Le premier est son réservoir de talents, sans équivalent. Chaque année, des centaines de milliers d'ingénieurs sortent des universités indiennes. Une dynamique nourrie par une tradition ancienne d'excellence mathématique et scientifique, qui alimente directement les performances du pays dans le numérique et les nouvelles technologies. Deuxième force: la démographie. L'Inde est aujourd'hui le pays le plus peuplé du monde. Sa population, jeune, dynamique et massivement connectée, représente à la fois un immense marché, un laboratoire d'innovation à grande échelle et, pour l'IA, une mine de données inestimable. Enfin, troisième pilier de cette ascension: la volonté politique. Depuis 2024, le gouvernement indien a lancé un vaste programme public destiné à bâtir une véritable infrastructure nationale de l'intelligence artificielle. L'IA est identifiée comme un levier stratégique de croissance économique, de compétitivité et de souveraineté technologique.

Cette stratégie ambitieuse attire logiquement les géants mondiaux de la tech. Microsoft a annoncé 17,5 milliards de dollars d'investissements dans le pays, Amazon 35 milliards,

Google 15 milliards. Les partenariats se multiplient, les centres de recherche s'installent, et l'écosystème numérique indien se structure à grande vitesse. L'Inde est en passe de devenir le plus grand marché numérique au monde. Le pays s'impose comme un relais de croissance indispensable pour les multinationales du numérique. L'Inde devient ainsi un grand laboratoire pour l'innovation inclusive. Le pays se positionne comme le porte-voix des pays du Sud global: Afrique, Amérique latine, Asie émergente. Ensemble, ces régions entendent peser dans les débats mondiaux sur la gouvernance de l'IA. Le message est clair: l'intelligence artificielle ne doit pas

être confisquée par quelques puissances technologiques, mais bénéficier à l'ensemble de la planète. Face aux modèles américain, chinois et européen, l'Inde propose une quatrième voie, fondée sur des cadres adaptés aux besoins des pays en développement.

Le sommet s'est articulé autour de trois thèmes clés: People, planet, progress (population, planète, progrès). Un triptyque qui résume l'ambition indienne: faire de l'IA un outil de développement durable, d'inclusion sociale et de croissance partagée. Ce sommet a été à la fois un tremplin et un révélateur des défis auxquels le pays doit faire face.

Alain P. MASSAMBA

IN MEMORIAM**Alphonse LOUKAKOU**

- Né le 10 mars 1925
à Yanga-Boko
- Décédé le 20 février 1976
à Brazzaville

Il y a 50 ans qu'il avait plu au Dieu Créateur de te rappeler à lui, à l'âge de 51 ans. Le temps passe vite, mais ne saurait altérer ton souvenir de l'époux dévoué, de père attentionné et affectueux que tu as été pour nous. Souvenir gravé à jamais dans nos cœurs. Ta veuve née Jeanne Louya et tes enfants prient tous ceux qui t'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse pour toi. Que ton âme repose en paix auprès de Dieu, notre Père céleste! En sa mémoire, une messe d'action de grâces a été célébrée en la chapelle des sœurs oblates de la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville, le vendredi 20 février 2026 à 11H00.

La Famille LOUKAKOU



CAMEROUN

Libération des détenus Gérard Ondo et Roger Belinga

La libération il y a quelques jours de Gérard Ondo Ndong et Roger Belinga après 20 ans de prison a suscité des scènes de liesse au sein de leurs familles. Ces deux anciens hauts responsables font partie des premiers interpellés lors du lancement de l'opération «Epervier», cette vaste campagne de lutte contre la corruption initiée par le président Paul Biya en 2006.



Gérard Ondo Ndong et Roger Belinga

Les deux prisonniers libérés avaient bénéficié d'une réduction de peine, une situation qui ne s'applique pas à de nombreux autres détenus, condamnés à de lourdes peines et toujours en attente de jugement pour d'autres faits présumés. Contrairement aux deux détenus libérés, d'autres figures de l'opération «Epervier» font face à des situations judiciaires plus complexes. C'est notamment le cas d'Urban Olangue Awono, ancien ministre de la Santé, condamné dans un premier temps en 2012 et qui a récemment comparu devant le Tribunal criminel spécial (TCS) pour d'autres chefs d'accusation. De même, d'anciens barons du régime comme Poly-

carpe Abah Abah, ex-ministre des Finances, ou Jean-Marie Atangana Mebara, ancien secrétaire général de la Présidence, ont été condamnés à deux, voire trois reprises. Avocat de plusieurs détenus de l'opération «Epervier», Maître Claude Assira a dressé un tableau nuancé de la situation. «Plusieurs sont condamnés et purgent toujours leur peine en prison, tandis que d'autres ont bénéficié de régimes particuliers. Certains ont même obtenu des mesures à caractère humanitaire, leur permettant d'aller se faire soigner à l'étranger», explique-t-il.

Observateur de la scène politique camerounaise, Stéphane Akoa a souligné que la question de la restitution

des biens mal acquis reste en suspens, et les récentes libérations ne doivent pas occulter cet aspect fondamental de la lutte contre la corruption. «Il y a une certaine satisfaction, mais elle reste incomplète. Voir ces anciens barons du régime purger leur peine répond à une exigence de justice. Mais il ne faut pas oublier que l'objectif affiché de l'opération Epervier était aussi de recouvrer les fonds détournés», a-t-il relevé. En attendant, les familles des détenus toujours incarcérés espèrent que la libération d'Ondo Ndong et Belinga ouvre une brèche, et que d'autres suivront prochainement.

A-P. MASSAMBA

MAÎTRE GISCARD BAVOUEZA-GUINOT

Notaire

Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA
(à côté de l'ex FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement),
Centre-ville, Brazzaville.

Tél : (00242) 06.540.59.45 / 04.418.20.81, B.P : 15.244

E-mail : etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com

République du Congo

SOCIETE LIBYAN AFRICAN INVESTMENT COMPANY-BRAZZAVILLE EN SIGLE

« LAICO-BZV »

Société Anonyme avec Conseil d'Administration

Au Capital de 1.580.000.000 de FRANCS CFA

Siège social : avenue Auxence ICKONGA, centre-ville, Brazzaville.

RCCM : CG-BZV-01-2008-B14-00018

REPUBLIQUE DU CONGO.

Aux termes d'un procès-verbal de la première réunion du conseil d'administration pour l'année 2025 de la Société Anonyme avec conseil d'administration dénommée « SOCIETE LIBYAN AFRICAN INVESTMENT COMPANY-BRAZZAVILLE » en sigle « LAICO-BZV », en date à Brazzaville du 22 octobre 2025, reçu au rang des minutes de Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, le 15 janvier 2026 et enregistré au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville le 20 janvier 2026, sous Folio 012/30, n° 0358 ;

L'ordre du jour portait sur six (06) points, à savoir :

- 1- L'examen et l'adoption de l'ordre du jour ;
- 2- La lecture du dernier procès-verbal du Conseil d'Administration du 24 juillet 2024 ;
- 3- Le suivi des recommandations et décisions du Conseil d'Administration datant du 24 juillet 2024 ;
- 4- La présentation du rapport d'activité de LAICO-BZV du 31 décembre 2024 ;
- 5- La présentation du rapport du commissaire aux comptes sur les états financiers des exercices clos au 31 décembre 2023 et 31 décembre 2024 ;
- 6- Les questions diverses.

Dépôt légal a été effectué, par les soins du Notaire soussigné, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 23 janvier 2026, sous le numéro CG-BZV-01-2026-D-00060.

Fait à Brazzaville, le 28 janvier 2026

Pour insertion

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT

Notaire

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,

CABINET

PROJET AMES

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité - Travail - Progrès

AVIS DE RECRUTEMENT DU PERSONNEL DU CENTRE MULTISERVICES DE VALORISATION DES BIORESSOURCES (CMVB) – RELANCE

I. Description du projet

Financé par l'Agence Française de Développement (AFD), le projet d'Appui à la Modernisation de l'Enseignement Supérieur (AMES) dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur (MES), vise à :

- Contribuer à la modernisation du système d'enseignement supérieur, à travers (i) le financement compétitif de projets de recherche et de formation, (ii) l'appui à l'Ecole Normale Supérieure (ENS) chargée de la formation initiale des enseignants, et (iii) des actions d'amélioration de la gouvernance et de la qualité du système;

- Améliorer la qualité des formations, des résultats de la recherche et de l'employabilité des diplômés, sur la thématique prioritaire de la valorisation des bioressources. Un Centre Multiservices de Valorisation des Bioressources (CMVB) sera construit et équipé pour accueillir les formations professionnalisantes et proposer des services aux entreprises (formation et mise à disposition des installations);

- Redynamiser les partenariats et les coopérations scientifiques notamment avec des institutions françaises en matière de recherche et de formation.

II. Contenu du projet AMES

Le projet AMES dont l'objectif général est de contribuer au développement socio-économique du Congo sur les axes prioritaires identifiés par le Plan National de Développement (PND), pour l'amélioration de la qualité de son système d'enseignement supérieur a trois composantes:

- **Composante 1:** Contribution à la modernisation de l'enseignement supérieur au Congo;

- **Composante 2:** Amélioration du continuum formation-recherche-insertion-professionnelle dans le domaine de la valorisation des bioressources;

- **Composante 3:** Gestion, accompagnement, partenariats.

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités de la composante 2, il est prévu la construction d'un CMVB qui sera composé de:

- Une halle de technologie équipée de pilotes à petite échelle permettant la transformation, la stabilisation et le conditionnement des matières premières d'origine biologique correspondant aux principales spéculations existantes au Congo

- Un laboratoire d'analyses physico-chimiques

- Un laboratoire d'analyses microbiologiques

- Un laboratoire d'analyses sensorielles

- Un local technique et un local de stockage

Il s'agira donc d'un bâtiment contenant une halle de technologie et des laboratoires dédiés à la transformation des bio-ressources et qui possède 3 vocations:

- L'appui aux enseignants chercheurs pour des activités de recherche;

- L'appui aux formations agroalimentaires de l'UMNG via des travaux pratiques pour ses étudiants; et

- L'appui aux filières locales avec la prestation de petite production.

S'agissant de l'appui aux filières locales, les produits ciblés par le CMVB sont les suivants:

- Fruits et légumes (jus, confitures, produits séchés, coulis, conserves, gelées, marmelades);

- Produits céréaliers (farines, biscuits, pain, pâte, aliment de bétail);

- Produits carnés (séchage, fumage, conserve, saucisse...);

- Tubercules (farine, séchage, gâteaux...);

- Produits oléagineux (huiles, fruits séchés, tourteaux...);

- Fermentation et distillation (boissons alcoolisées, bière, huiles essentielles);

- Produits laitiers (lait pasteurisé, yaourts).

III. Intervenants

Afin de s'assurer d'un bon fonctionnement et d'une gestion efficiente du futur CMVB, le projet AMES, sous la supervision du MES et avec l'appui de l'Université Marien NGOUABI (UMNG), lance un appel à candidatures afin de recruter le personnel du CMVB.

Au total quatre (04) postes sont à pouvoir et sont ouverts:

• 3 postes pour le personnel déjà en poste au MES, au Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique (MRSIT) ou à l'UMNG ou encore à l'Université Denis Sassou Nguesso (UDSN) répondant aux critères de sélection.

o Directeur administratif et financier;

o Responsable du laboratoire de microbiologie;

o Responsables des laboratoires d'analyse physicochimiques et d'analyse sensorielle;

• 1 poste pour le personnel déjà en poste au MES, au Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique (MRSIT) ou à l'UMNG ou encore à l'Université Denis Sassou Nguesso (UDSN) et autres institutions ou entreprises privées répondant aux critères de sélection.

o Responsable de la communication et de la documentation;

IV-Attributions, responsabilités

1. Directeur administratif et financier

Titre: Directeur administratif et financier	Formation initiale: Licence ou Master en administration des entreprises et gestion financière
--	--

Missions principales:

Sous la supervision du Directeur général;

Fonction administrative:

- Définit les procédures de gestion administrative et de suivi comptable;
- Élabore et effectue le suivi des tableaux de bord;
- Gère les différents contrats et les diverses conventions pour garantir leur respect dans le cadre législatif et/ou réglementaire;
- Prépare les conseils d'administration et établit les procès-verbaux;
- Informe et conseille la direction en termes de contraintes fiscales et comptables;
- Gère les relations avec la banque;
- Veille au respect dans le cadre législatif et/ou réglementaire.

Fonction financière:

- Définit la politique financière et suit sa mise en œuvre;
- Prépare et élabore des budgets, en assure les suivis;
- S'assure du respect des procédures d'exécution des dépenses;
- Gère la comptabilité et la trésorerie;
- Négocie et gère les achats;
- Effectue les rapports financiers auprès des bailleurs éventuels.

Fonction ressources humaines:

- Élabore les actes relatifs à la gestion du personnel;
- Assure le suivi des données relatives à la paie, aux congés etc.

Qualifications:

- Etre titulaire d'un diplôme de Licence ou Master en administration des entreprises et gestion financière;
- Avoir une expérience professionnelle de 5 ans au moins;

Compétences:

- Maîtriser la finance, la comptabilité, la fiscalité et les dispositions légales et réglementaires;
- Maîtriser l'outil informatique;
- Avoir un esprit de synthèse et d'analyse;
- Avoir des qualités d'organisation et managériales;
- Savoir s'adapter;
- Être autonome;
- Avoir des aptitudes de travailler en équipe;
- Exceller dans la négociation;
- Maîtriser la gestion financière des subventions, dons, legs (en particulier suivant les exigences des donateurs et partenaires techniques et financiers);
- Être capable de gérer son stress.

2. Responsable de la communication et de la documentation

Titre: Responsable communication et documentation	Formation initiale: Licence ou Master information/communication avec compétences en informatique
--	---

Missions principales:

Sous la supervision du Directeur Général du CMVB, il ou elle:

- Assure l'enregistrement des documents, leur consultation et leur prêt éventuel;
- Gère les abonnements à des revues professionnelles permettant d'assurer une veille technologique;
- Reçoit les visiteurs et sert de relais au service questions-réponses en constituant progressivement une base de données des personnes ressources par grand domaine de valorisation;
- Prépare annuellement la liste des documents à acquérir;
- Est en charge de la communication du CMVB et de son offre de service (organisation

d'événements, mise à jour du site Internet, suivi du plan marketing etc.);
 • Contribue à la recherche de prospects et clients potentiels du CMVB.

Qualifications:

- Etre titulaire d'une Licence ou d'un de master en communication;
- Avoir une expérience professionnelle de 5 ans au moins.

Compétences

- Maîtriser l'outil informatique et la gestion/maintenance d'un site Internet;
- Disposer d'excellentes compétences rédactionnelles;
- Savoir gérer une bibliothèque et l'archivage;
- Disposer de connaissances en marketing;
- Être à l'écoute des usagers et de leurs besoins;
- Disposer d'une aisance relationnelle;
- Être une force de proposition;
- Savoir gérer l'événementiel (organisation logistique, budgétaire etc.).

3. Responsable du laboratoire de microbiologie

Titre: Responsable du laboratoire de microbiologie	Formation initiale: Technicien Supérieur en microbiologie alimentaire ou équivalent
---	--

Missions principales:

Sous la supervision du Directeur général,

Fonction commerciale:

- Reçoit et traite les demandes des entreprises ou de toute structure souhaitant utiliser tout ou partie des équipements du laboratoire;
 - Gère le planning du laboratoire;
 - Aide à la conception et organisation de formation professionnelle dans le domaine de la microbiologie, hygiène et sureté/qualité des aliments.
- Fonction technique
- Appui à la réalisation des travaux pratiques des formations initiales et continues;
 - Réalise des analyses microbiologiques pour le compte de tiers;
 - Assure la préparation des milieux de culture et veille au bon fonctionnement des étuves et de la hotte à flux laminaire.

Fonction organisationnelle

- Garant de la bonne gestion Hygiène et Sécurité du laboratoire et responsable du processus d'accréditation/certification du laboratoire à moyen terme;
- Réalise les fiches de procédure d'utilisation de tous les appareils des laboratoires;
- Réalise l'entretien et la maintenance des équipements des deux laboratoires:
- Contrôle la destruction des milieux de culture à l'autoclave après lecture des résultats;
- Contrôle le parfait nettoyage des différentes zones du laboratoire;
- Prépare la liste des consommables à commander (boîtes de Petri, kits de mesure) pour maintenir la meilleure disponibilité fonctionnelle du laboratoire.

Qualifications:

- Etre titulaire d'un diplôme au moins de Technicien supérieur en microbiologie alimentaire ou équivalent
- Avoir une expérience professionnelle de 5 ans au moins;

Compétences

- Disposer d'une culture scientifique;
- Connaître les réglementations en vigueur;
- Faire une veille technologique et réglementaire;
- Mettre en place des protocoles et procédures;
- Être capable de travailler en équipe;
- Disposer d'une capacité à lire et rédiger des documents techniques;
- Être capable de respecter un budget;
- Maîtriser l'outil informatique;
- Savoir planifier les activités;
- Savoir gérer les stocks et anticiper les besoins (réactifs etc.);
- Disposer d'une très bonne connaissance du secteur agroalimentaire et des notions sur les normes d'hygiène et de sécurité;
- Disposer d'une aisance relationnelle permettant de répondre aux exigences des collègues, étudiants, visiteurs du centre et autres;
- Disposer d'une bonne capacité d'adaptation.

4. Responsable des laboratoires d'analyses physicochimiques et d'analyse sensorielle

Titre: Responsable des laboratoires d'analyses physicochimiques et d'analyse sensorielle	Formation initiale: Technicien supérieur en analyses physicochimiques des aliments ou équivalent
---	---

Missions principales:

Sous la supervision du Directeur général,

Fonction commerciale:

- Reçoit et traite les demandes des entreprises ou de toute structure souhaitant utiliser tout ou partie des équipements des laboratoires;
- Gère le planning du laboratoire;

- Aide à la conception et organisation de formation professionnelle dans le domaine de la physico-chimie et l'analyse sensorielle des aliments.

Fonction technique

- Appui à la réalisation des travaux pratiques des formations initiales et continues;
- Prépare les appareils avant utilisation;
- Réalise des analyses physicochimiques et des évaluations sensorielles pour le compte de tiers.

Fonction organisationnelle

- Garant de la bonne gestion Hygiène et Sécurité du laboratoire et responsable du processus d'accréditation/certification du laboratoire à moyen terme;
- Réalise les fiches de procédure d'utilisation de tous les appareils d'analyse qui seront installées en vue de l'opérateur;

- Réalise l'entretien et la maintenance des équipements des laboratoires:
- Vérifie la remise en état initial des appareils après utilisation (vidange éventuelle, nettoyage, etc.);
- Prépare la liste des consommables à commander pour maintenir la meilleure disponibilité fonctionnelle du parc d'appareils.

Qualifications:

- Etre titulaire d'un diplôme au moins de Technicien supérieur en analyses physicochimiques des aliments ou équivalent;
- Avoir une expérience professionnelle de 5 ans au moins.

Compétences

- Disposer d'une culture scientifique;
 - Connaître les réglementations en vigueur;
 - Faire une veille technologique et réglementaire;
 - Mettre en place des protocoles et procédures;
 - Être capable de travailler en équipe;
 - Disposer d'une capacité à lire et rédiger des documents techniques;
 - Être capable de respecter un budget;
 - Maîtriser l'outil informatique;
 - Savoir planifier les activités;
 - Savoir gérer les stocks et anticiper les besoins (réactifs etc.);
 - Disposer d'une très bonne connaissance du secteur agroalimentaire et des notions sur les normes d'hygiène et de sécurité;
 - Disposer d'une aisance relationnelle permettant de répondre aux exigences des collègues, étudiants, visiteurs du centre et autres;
- Disposer d'une bonne capacité d'adaptation.

VI. Lieu d'affectation

Les personnes recrutées exerceront leurs fonctions à Brazzaville au CMVB.

VII. Dossier de candidature

Le dossier de candidature sera constitué des documents suivants:

- le curriculum vitae bien détaillé;
- la lettre de motivation à adresser à Madame le Point focal du projet AMES;
- la ou les copies des attestations de l'employeur;
- la liste indiquant 3 personnes de référence;
- le (s) copies des diplômes requis.

VII. Evaluation annuelle et critères de performance du personnel du CMVB

L'évaluation des performances du personnel du CMVB se fera annuellement. Le Directeur général du CMVB sera chargé de faire ces évaluations sur la base de contrats de performance établis conjointement avec les indicateurs de résultats fixés. Le Directeur du CMVB sera à son tour évalué par un comité qui sera mis en place par le MES. Les résultats de ces évaluations seront communiqués à l'AFD pour information.

VIII. Procédure de recrutement

Le recrutement se déroulera de la manière suivante: Un comité sera chargé de la sélection et de l'analyse des dossiers de candidature et seuls les candidats retenus seront par la suite contactés pour des entretiens.

IX. Lieu de dépôt et date de clôture des candidatures

Les dossiers de candidature sont à déposer de 09h00 à 14h00 auprès de la Point focal du projet AMES (Directrice Administrative, de l'Equipe et du Patrimoine DAEP) au Cabinet du Ministère de l'Enseignement Supérieur situé au numéro 5 de l'avenue Lucien FOURNEAU à côté de l'Ambassade de l'Angola au plus le 13 mars 2026 à 12h00.

JOURNEE MONDIALE DE LA VIE CONSACREE

«Etre porteur d'espérance dans une humanité devenue hostile à Dieu»

Le 2 février de chaque année, l'Eglise célèbre la fête de la présentation de Jésus au temple, communément appelée fête de la lumière. Cette journée a été aussi instituée «*Journée mondiale de la vie consacrée*» par le Pape Saint Jean Paul II, pour honorer et reconnaître la précieuse contribution de la vie consacrée dans l'Eglise. Pour tous les consacrés, c'est une occasion d'action de grâces pour le don de cette vocation. Comment se taire dans pareil moment? Comment rester indifférent? Dans la joie de cette action de grâces, nous voulons partager cette modeste réflexion autour de la vie consacrée. La vie consacrée, quelle signification? Et pourquoi célébrer la vie consacrée?

1- La signification de la vie consacrée

La vie consacrée est un genre de vie, menée par des hommes et des femmes qui dociles à l'appel du Père et à la motion de l'Esprit, ont choisi la voie d'une sequela christi particulière, pour se donner au Seigneur avec un cœur «*sans partage*» (Vita Consecrata n°1). C'est un don essentiel pour l'Eglise, en ce sens qu'elle rend visible les traits du Christ, chaste, pauvre et obéissant. La vie consacrée dit au monde, mieux oriente l'humanité vers le Royaume de Dieu. Elle est, le reflet de la manière de vivre du Christ. Les consacrés sont dédiés à Dieu et au service de leurs frères et sœurs en humanité. Ils professent les conseils évangéliques de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, renonçant au mariage pour se donner entièrement à Dieu dont l'amour les a saisis.

La vie consacrée est pour l'Eglise, une richesse, car par la diversité de charismes elle contribue fortement à l'édification de la charité dans les Eglises particulières (Cf. Vita Consecrata n°48). Elle fait comprendre «*la nature intime de la vocation chrétienne*», par le

fait que tous soient appelés à devenir saints. La vie consacrée anticipe en quelque sorte la vie dans le Royaume des cieux. Où trouve-t-on les personnes consacrées?

2- Où vivent les consacrés?

Les dons dans l'Eglise sont divers, ce qui justifie la pluralité de charismes dans la vie consacrée. Les personnes consacrées sont de plusieurs ordres et vivent dans des lieux variés: on les retrouve dans des monastères, en communauté de vie contemplative (les moines et moniales), au milieu du monde en communauté de vie active (les religieux et religieuses), d'autres dans leurs familles ou encore, insérés dans la société, exerçant un métier (les instituts séculiers, etc). Elles vivent dans le monde, sans être du monde. Comme l'affirme le Concile Vatican II, elles sont témoins des biens à venir, capables de faire élever notre regard vers un horizon éternel qui transcende les réalités de ce monde.

En République du Congo, les consacrés vivent pour la plupart, en communauté, répandus dans tous les diocèses. Ces communautés regroupent des religieux ou des religieuses, qui



Sœur Thècle S. Bahamboula

font le choix de tout quitter pour suivre le Christ en communauté de vie fraternelle. Il s'agit de personnes qui ne se sont pas choisis: ils sont tous et toutes habités par l'amour de Dieu qui les unit. Leur mode de vie rappelle à l'humanité que «*pour être heureux, l'homme ou la femme a besoin d'expérience d'amour consistant, durable et solide*» (Pape Léon XIV, Jubilé de la vie consacrée, le 9 octobre 2025). Alors, pourquoi célébrer la vie consacrée?

3- Célébrer la vie consacrée

Célébrer la vie consacrée est un vrai motif de joie pour l'Eglise et pour chaque personne consacrée. Les raisons de célébrer sont diverses, c'est pourquoi, nous avons choisi de nous limiter à quelques-unes qui, nous semblent cruciales:

- Célébrer une action de grâces En guise de reconnaissance pour le don de la vie consacrée, des célébrations sont organisées en faveur de tous les consacrés dans l'Eglise pour marquer cette journée. C'est une manière pour l'Eglise de

prier spécialement pour cet état de vie qui est un trésor pour elle, un reflet de l'amour du Christ. Il s'agit d'honorer les efforts de ces hommes et ces femmes qui, en toute discrétion et par leur pleine appartenance au Seigneur, leur mode de vie, leurs œuvres et leur dévouement envers l'humanité sont un signe éloquent de la présence de Dieu dans le monde de ce temps. Ces hommes et ces femmes qui sont l'expression même du visage du Christ serviteur. Au Congo, cette journée est célébrée avec éclat par les consacrés eux-mêmes, une manière de dire les merveilles de Dieu dans leur vie et de se rendre visible.

- Célébrer pour valoriser la mission

La vie consacrée est et demeure mal connue des chrétiens. Elles sont nombreuses les personnes qui s'interrogent sur la mission de la vie consacrée dans l'Eglise. L'occasion nous est ainsi donnée en Eglise pour mettre en lumière le rôle essentiel des consacrés: ces hommes et femmes, amoureux de Dieu, mis à part pour intercéder pour l'humanité et témoigner de l'amour de Dieu au quotidien. Les personnes consacrées ont aussi une mission sociale. Dans la vie active, elles sont présentes dans l'éducation, la santé et l'action sociale surtout en faveur des plus défavorisés. Les consacrés par leurs bonnes œuvres en faveur de l'humanité, annoncent aussi la Bonne Nouvelle. Ils communiquent ainsi l'espérance à leurs frères et sœurs souvent découragés ou qui vivent dans

le pessimisme.

- Célébrer pour témoigner de l'espérance

L'espérance entendue comme une attitude de confiance en la réalisation des promesses de Dieu, est la deuxième vertu théologale. L'espérance soutient l'engagement chrétien à aimer davantage et à faire le bien. Les personnes consacrées sont ainsi appelées à demeurer des témoins d'espérance pour l'humanité: elle incarne les vertus (Cf. Pape Léon XIV). Leur engagement rappelle la lumière du Christ et l'appel à la sainteté pour tous les chrétiens. Toute leur vie est témoignage d'espérance car, les vœux qu'ils prononcent pour le royaume de Dieu constituent un message précieux d'espérance dans l'attente de la promesse du Christ. C'est pourquoi, il est nécessaire pour tout consacré de maintenir vive la flamme de l'espérance par le bon témoignage de vie; le devoir nous incombe d'évangéliser par notre être.

Célébrer la vie consacrée c'est finalement continuer d'être porteur et porteuse d'espérance dans une humanité devenue hostile au sacré, mieux à Dieu. Célébrer la vie consacrée c'est aussi faire la promotion de l'unité dans la diversité, à l'approche des échéances électorales dans notre pays. En fêtant la solennité de la présentation de Jésus au temple, fête de la vie consacrée, le souhait serait que cette célébration rassemble tous les consacrés et le peuple chrétien pour chanter avec Marie notre Mère, les merveilles de Dieu que le Seigneur accomplit encore en ses fils et filles (Saint Jean Paul II). Cette année, dans l'archidiocèse de Brazzaville, la vie consacrée a été célébrée dimanche 1^{er} février à la paroisse Saint Jean apôtre de Kinsoundi.

Sœur Thècle Saurelle
BAHAMBOULA

Religieuse de la Congrégation
Notre-Dame du Rosaire

MESSAGE DE LA XIII^e ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DE L'ASSOCIATION DES CONFÉRENCES ÉPISCOPALES DE LA REGION DE L'AFRIQUE CENTRALE (ACERAC)

«Les défis de l'Église-Famille de Dieu en Afrique Centrale:

30 ans après la publication de l'Exhortation Apostolique post-synodale, Ecclesia in Africa»

(Suite et fin)

médiatique de l'ACERAC, vous faites partie des agents de l'évangélisation engagés en première ligne.

Nous vous invitons à:

- Opérer toujours en toute transparence et à communiquer dans un esprit d'impartialité;
- Développer une plus grande professionnalité dans le traitement et la transmission des informations.
- Utiliser avec responsabilité et discernement les nouveaux moyens d'information et de communication, notamment des médias sociaux et l'Intelligence Artificielle, afin d'en faire de véritables outils d'évangélisation.
- Vous efforcer à garantir la paix et la communion dans nos familles et dans notre société;

Nous souhaitons que votre action ne contribue pas à exacerber les tensions et contradictions intra / et inter-ecclésiales et sociopolitiques, ni à exclure les opinions non dominantes.

- Aux Gouvernants et acteurs politiques

À vous Hommes et Femmes qui avez la responsabilité de la gouvernance de nos pays d'Afrique centrale, Nous apprécions largement les Accords-cadres signés entre le

Saint Siège et nos États; des Accords que nous souhaiterions voir être consolidés et appliqués.

- Nous vous invitons à mettre toujours en avant le sens du bien commun;
- Travaillez constamment à éliminer la faim, à réduire la misère et la pauvreté qui menacent de larges couches sociales en Afrique centrale;

- Œuvrez à redonner de l'espoir aux jeunes ainsi qu'aux femmes, en multipliant les initiatives en faveur de l'émergence de nos nations, malgré les nombreuses préoccupations économiques qui sont les leurs ;
- Agissez en faveur de la consolidation des processus de démocratisation et à l'émergence de l'État de droit dans notre sous-région;

- Que la promotion de la justice, de la réconciliation et de la paix s'inscrive en premier dans l'ordre des priorités de votre action sociopolitique et économique.

- À la Communauté internationale

Chers Membres des divers Organisations et Organismes internationaux, Nous vous appelons à agir en vue du dialogue et de la stabilité internationales.

Les Églises d'Afrique centrale se mettent à vos côtés, pour appuyer votre engagement en vue de la paix et de «*meilleures relations sociopolitiques entre les nations, en assurant plus de justice et plus de dignité à celles qui, par l'accès à l'indépendance, sont entrées récemment dans la communauté internationale*» [EA 114].

Nous vous encourageons à œuvrer avec efficacité, pour trouver des solutions efficaces aux problèmes récurrents sur le continent. Votre rôle reste décisif dans le maintien de la coopération internationale et le soutien à l'émergence d'une paix véritable et durable au niveau mondial.

- Aux Hommes et aux Femmes de bonne volonté

L'Église-Famille de Dieu en Afrique est ouverte au dialogue avec tous ceux et toutes celles qui, suivant leur conscience, sont en recherche du sens ultime de leur vie, et collaborent à la promotion de la dignité humaine. Conclusion

Au terme de nos travaux, il nous revient de rendre grâce à Dieu pour le don de l'Exhortation apostolique post-synodale Ecclesia in Africa. Comme le disait le Saint Pape Jean Paul II,

lors de la promulgation de cette Exhortation à Nairobi au Kenya, le 19 septembre 1995: «*Le Synode est terminé. Le Synode vient de commencer*». Autrement dit, l'heure est désormais venue de s'engager conséquemment en vue d'une évangélisation en profondeur selon les lumières d'Ecclesia in Africa.

Pour paraphraser les Pères du Synode, nous terminons en disant: «*Comme Marie-Madeleine*

au matin de la Résurrection, comme les disciples d'Emmaüs au cœur ardent et à l'intelligence illuminée [... la XIII^e Assemblée spéciale de l'ACERAC] proclame: «*Christ, notre Espérance, est ressuscité. Il nous a rejoints, il a fait route avec nous*» [EA 13].

Maître Léole Marcelle KOMBO Notaire à Pointe-Noire

73, Avenue Barthélémy Boganda, en diagonale de la Clinique Les Oliviers
1^{er} étage d'un immeuble R+2, Centre-ville, B.P: 1718
E-mail: etudeleolekombo@gmail.com
Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE E&I EXPERTISES

Suivant acte reçu par Maître **Léole Marcelle KOMBO**, Notaire, en date du 23 Janvier 2026, enregistré à Pointe-Noire, aux domaines et timbres le 28 Janvier 2026, sous le folio 018/17 N°0716, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée (SARL) en République du Congo, dont les caractéristiques sont les suivantes:
Dénomination: E&I EXPERTISES;
Forme: Société à Responsabilité Limitée;
Capital: Un million (1 000 000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts sociales de dix mille (10 000) francs CFA;
Siège social: Intersection de la rue Mbota, non loin de l'université Hemip, Centre-ville, Pointe-Noire, République du Congo;
Objet: La société a pour objet, en République du

Congo:
Etudes d'ingénierie en électricité industrielle (projets, maintenance, travaux onshore/offshore);
Etudes d'ingénierie en instrumentation industrielle (projets, maintenance, travaux onshore/offshore);
Expertise des problématiques en électricité industrielle et instrumentation industrielle; Formation sur les métiers d'électricité industrielle et d'instrumentation industrielle.
Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années à compter de son immatriculation au RCCM;
Gérant: Monsieur KAYA Bervelly Djack Debrel;
RCCM: CG-PNR-01-2026-B12-00020 du 02 février 2026.

Pour insertion légale
-Maître Léole Marcelle KOMBO -

COMMENTAIRE

En route pour la commémoration du 50^e anniversaire du don de la vie du cardinal Emile Biayenda

Chers lecteurs, nous sommes au mois de février et nous vous replongeons au dimanche 20 février 1977 au cours de la messe célébrée en la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville par le cardinal Emile Biayenda, à l'occasion de la clôture des travaux de l'Association des Conférences épiscopales du Congo, de la Centrafrique et du Tchad (A.C.E.C.C.T). Au cours de cette célébration eucharistique à laquelle prenait part une douzaine d'évêques, deux jeunes filles congolaises: Marie Brigitte Yengo et Marie Jeanne Ndisa ont fait leur première profession religieuse dans la Congrégation diocésaine des sœurs de Notre-Dame du Rosaire. A cette occasion et devant les évêques des pays précités, le cardinal Emile Biayenda a, dans son homélie, martelé sur le problème des vocations religieuses qui semblait être négligé par les familles et c'était même le souci commun de tous les évêques à cette époque-là.

Une homélie qualifiée de testament spirituel prononcée ce jour-là. Un discours d'adieu puisque le 22 mars 1977, il subissait le martyre de Jésus-Christ sur la Croix. Bien qu'avant cela, le 2 mars, il adressait des messages à toutes les paroisses dans lequel il attirait l'attention: «*Sur la demande d'un bon nombre de vos prêtres qui ont participé à la profession religieuse du 20 février dernier, nous vous faisons parvenir l'homélie de ce jour-là afin de la travailler dans vos diverses réunions paroissiales, dans les fraternités, les confréries et autres mouvements d'apostolat.*» Dans son homélie, le cardinal s'interrogeait: «*Pourquoi manquons-nous de prêtres, de religieuses, de religieux? Dieu n'appellerait-il plus de jeunes gens et de jeunes filles à son service? Non, mes frères et sœurs! Ainsi posée, la question serait un véritable blasphème. Dieu continue à appeler. Les vocations ne manquent pas. Elles meurent. Et pourquoi meurent-elles? Là encore, d'aucuns nous répondront que les jeunes manquent de générosité, qu'ils sont sans idéal ou victimes des mauvais exemples de leurs aînés. Nous le leur concédons volontiers. Mais pourquoi ces jeunes sont-ils ainsi? Reprenons le texte de Saint Paul: «*Tout grand-prêtre disons, tout serviteur de Dieu: prêtre, religieux, religieuse est toujours pris parmi les hommes*» (Hébreux 5, 1). C'est là, la clef de notre énigme. Les milieux d'où sortent ces jeunes, ceux qu'ils fréquentent au cours de leurs années de formations, favorisent-ils l'épanouissement de leur vocation? Les aidons-nous à mieux saisir la beauté d'une vie donnée à Dieu? Leur offrons-nous, dans les foyers, les conditions nécessaires pour*

qu'ils découvrent la beauté des valeurs spirituelles? A ce sujet, nous sommes obligés de reconnaître que les familles portent une très grande responsabilité dans le dépérissement des vocations. Il est des familles où l'on ne parle jamais de Dieu à l'enfant, a fortiori de la vie religieuse ou sacerdotale! Ainsi beaucoup de vocations meurent, se trouvent étouffées par le silence des parents. Très peu nombreuses sont ces familles chrétiennes dont la prière se trouve centrée sur les vocations. Depuis que nous avons lancé la campagne de la prière en famille, combien, ont songé à prier le Maître de la moisson d'envoyer des ouvriers dans sa vigne? Nous sommes loi de ces temps où l'on ajoutait aux intentions personnelles cette courte prière: «*Mon Dieu! donne-nous de nombreux et saints serviteurs pour ton Eglise!*». Dans d'autres familles, l'on prévoit tout pour l'enfant pour qu'il soit quelque chose dans la vie, mais on se gardera bien de lui parler de don à Dieu et à l'Eglise, craignant que cette idée ne le désorient. Ainsi, pour lui, le prêtre, la religieuse, le religieux semblent des personnages anachroniques, lointains et mystérieux, incompris voire inutiles dans la société. Les vocations meurent, c'est encore parce qu'on n'inculque pas suffisamment à l'enfant le goût de l'effort et l'espoir de sacrifice. Dans beaucoup de foyers, l'enfant est devenu la poupée que l'on gâte, l'idole devant qui tous plient les genoux, le phénix dont les caprices sont sacrés à qui l'on passe toutes les fantaisies. L'enfant a toujours raison contre ses camarades, contre l'instituteur, contre le prêtre ou le catéchiste, contre l'agent de sécurité sur la route en attendant d'avoir raison demain contre ceux qui l'éduquent si mal. Pensez-vous



Cardinal Emile Biayenda

que ce soit là la bonne façon de le préparer au combat de la vie? Comment voulez-vous qu'arrive à la croisée des chemins, ce jeune ou cette jeune fille à qui l'on aura fait croire que le plaisir est le but de l'existence et que le caprice fait la loi, choisisse le sacerdoce ou la vie consacrée? Si beaucoup de vocations n'aboutissent, c'est aussi parce que trop de parents demeurent égoïstement indifférents, sourds à la détresse d'un monde sans Dieu. Quelques-uns prient même pour les vocations, d'une façon égoïste, sans conviction. Jamais l'idée de demander dans leur famille, n'effleurera leur pensée. Intérieurement, ils souhaiteront que l'enfant d'un autre se donne à Dieu, mais le leur, ils couvriront comme la mère poule et le défendront contre toute influence. Comment alors s'étonner de la situation où nous nous trouvons? Certains iront jusqu'à dire: «*Pourquoi s'inquiéter, s'alarmer puisque Dieu a promis à son Eglise, mais ont-ils jamais pensé la fin des siècles? Ils disent bien, Dieu a promis à son Eglise, ont-ils jamais pensé comment devra se réaliser cette promesse chez nous? Une autre catégorie de parents pêche par trop de prudence humaine. Ils attendent que le ciel leur envoie le signe miraculeux qui prouvera que leur enfant est appelé. C'est trop demander au Seigneur. C'est là, même un manque de foi et une ignorance de la pédagogie divine qui se sert des hommes et des événements ordinaires et quotidiens.*»

La responsabilité des personnes consacrées
Les parents, nous en sommes sûr, nous en voudraient si nous terminions sans adresser quelques mots aux personnes consacrées présentes dans cette cathédrale. Ne sommes-nous

pas, nous aussi, mes frères et sœurs déjà dans le sacerdoce ou la vie religieuse, responsables de la pénurie des serviteurs de Dieu? Donnons-nous, dans nos communautés, dans notre vie le témoignage de gens ressuscités, heureux de vivre au service de Dieu? Arrivons-nous à expliquer aux jeunes qui nous interrogent, la joie de notre don? Les jeunes vivent d'exemples; pouvons-nous dire comme Paul: «*Soyez mes imitateurs, comme je le suis du Christ Jésus? Sommes-nous, en un mot, réellement séduits par Dieu?*»

La vocation: Réponse positive de l'homme

La vocation n'est pas une sorte de coup de foudre de la grâce, ni une irruption de Dieu dans une conscience. Elle n'a rien de sentimental non plus. La réponse de l'Eglise est fort simple quand quelqu'un présente les aptitudes physiques, morales et intellectuelles pour se consacrer à Dieu, aidons-le à se donner. Au départ, il ne s'agit pas tellement pour un enfant de savoir à coup sûr si Dieu l'appelle: le séminaire, le juvénat, le noviciat sont là pour l'aider à le découvrir. L'essentiel consiste dans le fait qu'il veuille se donner à Dieu, au lieu d'attendre, il convient de l'aider à s'offrir.

Devoir de prière
Puissons-nous à partir de ce jour où vos pasteurs et pères vous ont montré votre responsabilité dans la catéchèse des vocations et en vous souvenant du courage dont font preuve ces deux jeunes filles qui vont se consacrer, faire vôtre la recommandation du Seigneur. Prier donc le Maître de la moisson d'envoyer des ouvriers dans sa moisson. Est-il meilleur remède pour mettre fin à la crise actuelle que d'être pleinement chrétiens, de sortir de notre égoïsme, c'est-à-dire, pour reprendre le terme choisi par nos deux jeunes novices de «*nous laisser séduire par le Seigneur*». Rien de plus simple, mais aussi, rien de plus efficace que d'adopter cette prière à la Vierge protectrice de la jeune Congrégation qui va s'agrandir ce matin, de deux autres membres.

Vierge mère, fais que je sois assez Saint pour que ma vie, mon témoignage, ma parole, ma prière suscitent des prêtres, des religieuses, des religieux au service de ton fils. Amen!

Pascal BIOZI KIMINOU

DEUXIEME DIMANCHE DE CAREME - ANNEE A

Celui-ci est mon fils bien-aimé, en qui je trouve ma joie: écoutez-le!

Textes: Gen 12,1-4a; Ps 32 (33),4-5,18-19,20.22; 2 Tim 1,8b-10; Mat 17,1-9

Le deuxième dimanche de Carême, cette année, nous donne l'occasion de méditer sur la transfiguration de Jésus. Jésus invite trois de ses disciples, Pierre, Jacques et Jean à aller à l'écart, sur une haute montagne, pour prier. Dans cette retraite spirituelle, il change de forme devant eux, en présence de deux autres témoins, Moïse et Elie, deux grandes figures de l'ancienne Alliance. Par sa transfiguration, Jésus montre à ses disciples la gloire future qu'il est appelé à vivre, après sa passion et sa résurrection. De telle sorte que l'annonce de sa mort auprès de ses disciples ne puisse pas les ébranler au point de perdre indéfiniment l'espérance en lui qui s'est révélé le chemin de la vérité conduisant à la vie éternelle.

Dieu, dans sa pédagogie, a voulu créer cette aubaine en faveur des apôtres pour annoncer solennellement à l'humanité d'une part, la nature divine de Jésus son «*Fils bien-aimé*», et d'autre part, celui-là même que l'humanité doit écouter, car c'est en lui que s'accomplit la loi et les prophéties données à Israël. Le «*shema Israël*» c'est-à-dire le «*écoute Israël, le Seigneur ton Dieu*» s'applique autant à l'endroit du Fils de Dieu qu'au Père lui-même.

Comme l'atteste le crédo de Nicée-Constantinople, le Christ Jésus est de même nature que le Père, il est né de Dieu et il est vrai Dieu. La présence de deux témoins, pas des moindres - selon la loi d'Israël - pour qu'un témoignage soit crédible, Moïse et Elie, soutient donc la manifestation de la face glorieuse de Jésus de Nazareth. Comme quoi, ceux qui meurent en communion ou en amitié avec Dieu ont part à sa gloire céleste. Même nos ancêtres qui n'ont pas connu l'évangile, mais qui ont eu une conduite bienveillante ici-bas, ont la grâce de voir la face de Dieu dans le Fils qui, par sa mort et sa résurrection, récapitule toute la création en vue de la rédemption (Ephésiens 1,10).

Cette rencontre mystérieuse du ciel et de la terre sur l'initiative et par l'intermédiaire de Jésus, Dieu-homme, laisse les apôtres dans l'émerveillement; ne sachant que dire, Pierre émet le projet de s'installer à cet endroit en voulant construire trois tentes, une pour Jésus, une pour Moïse et une autre pour Elie.

Si Moïse représente la loi et Elie les prophètes, que représente Jésus sinon l'image infaillible de l'amour de Dieu? Jésus est amour comme Dieu son Père. L'intrusion de Dieu dans la conversation de Pierre avec Jésus, révèle la primauté de l'amour sur la loi et la prophétie, dans l'Eglise et dans le monde. Autrement dit, toute loi et toute prophétie doit servir l'amour et s'accomplir dans l'amour afin d'aider chaque homme ou femme à mieux aimer Dieu et les autres, tout en se sachant aimé(e) personnellement de Dieu et des saints de Dieu dans cette communion d'amour qui unit le ciel et la terre, lorsque l'évangile est écouté et la volonté du Seigneur privilégiée. C'est alors qu'on découvre que la loi, la révélation et l'amour sont inséparables puisque tout se parfait dans l'amour.

Au nom de l'amour qui est l'identité véritable de Dieu, le chrétien ne se réfugie plus dans l'extase passive d'une foi béate, d'une vie de prière éthérée ou contemplative; il redescend plutôt sur terre au milieu du commun des mortels pour vivre une foi incarnée, une prière active fructueuse en œuvres glorieuses, en portant sa croix ou sa part de souffrance pour l'évangile, à la suite de Jésus qui ne s'est pas dérobé devant la Passion et la Croix afin d'ouvrir le chemin de Résurrection à l'humanité pécheresse, pénitente et croyante.

Comme l'a écrit le poète français Alfred de Musset, «*l'homme est un apprenti, la douleur est son maître; nul ne se connaît tant qu'il n'a pas souffert*», loin d'encourager le dolorisme, la gloire et la bénédiction se reçoivent dans la peine et le martyre, pour Dieu et pour les autres, en quittant à l'image d'Abraham nos sécurités trop humaines, en s'aventurant vers l'inconnu, avec la seule assurance qu'on marche sous le regard protecteur de Dieu et dans l'obéissance à sa parole». C'est ce, souvent, à quoi tout disciple du Christ doit s'attendre, en se complaisant sur la grâce de Dieu.

Ainsi dans la docilité à la Parole de Dieu et le renoncement à soi, homme et femme en couple entretiennent une union qui va jusqu'au bout de la vie, les vocations diverses s'épanouissent et portent des fruits en abondance, les peuples fraternisent pour former une humanité solidaire, pacifique et plus heureuse.

Abbé Aubin BANZOUZI

Vicaire de la Paroisse Saint Théophile de Kindamba (Diocèse de Kinkala)

PAROISSE SAINT MICHEL DE LA BASE

Hommage à Camille Bikouta

Notre confrère Destin Bikouta de la chaîne Youtube émettant dans l'archidiocèse de Brazzaville et membre de la Commission diocésaine des moyens de communication sociale (CDMCS) a perdu son père biologique, Camille Bikouta. Médecin Militaire de son état en service à l'hôpital central des armées Pierre Mobengo durant plusieurs années et qui a fait valoir ses droits à la retraite, il est décédé le mercredi 28 janvier 2026 à l'âge de 77 ans des suites d'une longue maladie. Ses obsèques ont eu lieu le mercredi 11 février 2026, après la messe de suffrage célébrée en l'église Saint Michel de la Base, par Mgr Bienvenu



Manamika Bafouakouhou, archevêque métropolitain de Brazzaville. Il était accompagné d'une dizaine de prêtres,

parmi lesquels, les abbés Vincent Massengo, vicaire général de Brazzaville et Roland Fabrice Nzebelet Mampouya, curé de la paroisse. Dans son homélie, l'abbé Vincent Massengo a rappelé les mérites de l'illustre disparu qui a été un homme généreux de par sa profession de médecin au service des autres et de son Eglise en sa qualité de membre du groupe évangile et santé de la paroisse Saint Michel de la Base.

Pascal BIOZI KIMINOU

CALENDRIER DE L'ANNEE LITURGIQUE A CAREME 2026

* **Mardi 17 février:** Mardi gras
* **Mercredi 18 février:** Mercredi des Cendres
* **Dimanche 22 février:** 1^{er} Dimanche de Carême
* **Dimanche 1er mars:** 2^e Dimanche de Carême
* **Dimanche 8 mars:** 3^e Dimanche de Carême
* **Dimanche 15 mars:** 4^e Dimanche de Carême
* **Dimanche 22 mars:** 5^e Dimanche de Carême
* **Dimanche 29 mars:** Dimanche des Rameaux

TRIDUUM PASCAL
* **Judi 2 avril: Judi Saint:** Sainte cène et début du triduum
* **Vendredi 3 avril: Vendredi Saint:** Passion du Seigneur
* **Samedi 4 avril:** Vigile pascale

PAQUES
* **Dimanche 5 avril:** Résurrection du Seigneur



PARTENARIAT PAM CONGO

Le plan stratégique 2027-2031 validé

La représentation du Programme alimentaire mondial (PAM) au Congo a organisé, mercredi 18 février 2026 à Brazzaville, une réunion d'échanges avec les acteurs gouvernementaux, notamment les cadres des différents ministères sectoriels. L'objectif visé a été de valider les principaux axes du nouveau plan stratégique pays pour la période 2027-2031, en prenant en compte les priorités nationales et la situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle qui affecte les populations. Les travaux ont été coprésidés par Aimé Blaise Nitoumbi, directeur général du partenariat au développement au ministère du Plan, et Gon Myers, représentant du PAM au Congo, en présence de Blaise Nyeté, conseiller à l'agriculture du Premier ministre.

Cette réunion a passé en revue les changements envisagés par le PAM, dans le cadre du processus d'élaboration du nouveau programme stratégique pays 2027-2031 qui sera soumis à l'approbation du comité technique au mois de mars 2026, puis au conseil d'administration pour validation en cours d'année. Le nouveau plan stratégique pays se développera autour de deux principaux axes: le premier portera sur l'assistance humanitaire; le second sur le renforcement des systèmes et capacités



Photo de famille après la cérémonie d'ouverture

nationales du pays. Ce plan stratégique sera élaboré et mis en œuvre en alignement avec le plan Cadre de coopération des Nations-Unies pour le développement durable (UNSDCF) pour la période 2027-2031, en remplacement du programme Cadre d'assistance des Nations-Unies pour le développement (UNDAF).

Pour rappel, le plan stratégique pays couvrant la période 2019-2023 avait connu quatre révisions budgétaires et une extension jusqu'à la fin de 2026, favorisant ainsi son alignement avec le Cadre d'assistance des Nations-Unies pour le développement (UNDAF) et le Plan national de développement (PND) 2022-2026. Selon les responsables du PAM, les révisions successives avaient permis d'apporter une meilleure assistance aux populations bénéficiaires des interventions mises en œuvre par le PAM au Congo pendant cette période. Dans son allocution, Gon Myers

a affirmé que «le futur plan stratégique pays s'inscrit dans le contexte stratégique majeur dans le cadre de l'orientation stratégique du PAM au niveau mondial, avec l'élaboration du nouveau plan cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable. Ce nouveau plan tiendra compte des priorités nationales autour des principaux axes». A son tour, Aimé Blaise Nitoumbi a précisé que «le PAM au niveau mondial avait cinq priorités stratégiques. Pour la nouvelle période, il n'a retenu que trois de ses priorités. Il s'agit de satisfaire des besoins urgents; de réduire l'ampleur des besoins humanitaires et consolider la résilience; et enfin de renforcer les capacités nationales. Quels que soient les nouveaux axes du nouveau PND, ces priorités stratégiques du PAM au niveau mondial ne changeront pas».

Philippe BANZ

RÉUNION D'ÉVALUATION DE L'ESPACE CIVIQUE

La société civile travaille dans un environnement peu favorable

La Rencontre pour la paix et les droits de l'homme (RPDH), une organisation de la société civile, a organisé au siège de l'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH), à Brazzaville le mardi 17 février 2026, une réunion pour apprécier l'environnement de travail. Dans le cadre de son projet d'évaluation sur l'environnement, ce projet, financé par l'Union européenne dans 86 pays, est mis en œuvre par un consortium de sept organisations non gouvernementales. L'évaluation a répondu à six principes pour l'espace civique favorable sans rencontrer d'entraves.

Ces principes sont axés autour du respect et de la protection des libertés (de réunion, d'expression et de manifestation); un cadre juridique favorable au travail des acteurs de la société civile (si les lois accompagnent la société civile ou ont tendance à restreindre l'espace civique), disposer des ressources accessibles et durables; avoir l'ouverture et la réactivité de l'Etat (l'implication de la société civile dans la conduite des affaires publiques, notamment dans la gouvernance, le dia-



Les participants à la fin des travaux

logue) etc... Les échanges, placés sous la direction de Franck Loufoua-Bessi, chargé des programmes à la RPDH, ont été focalisés sur les défis et opportunités. Les résultats ont conclu que l'espace civique congolais est très restreint. C'est-à-dire que la société civile indépendante ne bénéficie pas d'un environnement favorable pour mener ses activités en toute liberté et en toute indépendance. Au regard du constat, les acteurs de la société civile ne conduisent pas librement leurs missions sur l'étendue du territoire. Beaucoup d'événements actuels ont eu un impact négatif sur l'environnement favorable à la société civile. Cet exercice a eu pour objectif de susciter les réformes sur la base des constats avérés et clairs pour aller dans le sens de l'amélioration des conditions

de travail de la société civile. A la fin des travaux, Franck Loufoua-Bessi a dit sa satisfaction sur l'évolution du travail accompli. «C'est un exercice qui devient régulier, consistant à faire une évaluation de l'environnement favorable à la société civile. Nous devons voir dans quelle mesure les six principes influencent le travail des acteurs de la société civile, donc des Ong qui devraient prospérer dans un environnement adéquat et propice qui leur permet d'exercer leurs activités en toute liberté et avec l'indépendance qu'il faut, dans un Etat ouvert et réactif qui facilite les conditions de travail de la société civile. Les préoccupations demeurent sur l'environnement favorable. Mais, c'est un travail permanent d'évaluation que nous réalisons».

Philippe BANZ

FORET

Évaluation de la première phase du partenariat Congo-CAFI

L'atelier de consultation nationale visant à évaluer la "Lettre d'Intention" valant accord de partenariat forestier avec CAFI a eu lieu du 17 au 20 février 2026 à Brazzaville. Cette rencontre organisée par le Secrétariat permanent de la coordination a réuni experts gouvernementaux, représentants du secteur privé et organisations de la société civile. L'objectif principal était de tirer les leçons d'une première phase et de préparer la seconde étape de cette coopération stratégique.

L'accord, signé le 3 septembre 2019 par le président congolais Denis Sassou-Nguesso et son homologue français Emmanuel Macron, alors président du Conseil d'Administration de l'Initiative pour la Forêt d'Afrique Centrale (CAFI), repose sur 52 jalons répartis sur la période 2019-2025. Il couvre huit secteurs prioritaires: agriculture, foncier rural, contrôle environnemental, gestion durable des forêts, mines et hydrocarbures, bois énergie, coordination et financement du partenariat. Au total, neuf projets ont été définis pour atteindre les objectifs de la Lettre d'Intention, dont huit sont actuellement en phase d'exécution et un en phase d'instruction. Ces projets visent notamment à renforcer la coordination, soutenir le secteur privé et la société civile, développer le bois énergie durable et améliorer



Les organisateurs et les participants

le système national de mesure, notification et vérification (SYNA-MNV). La consultation nationale s'est déroulée en trois phases: d'abord les experts des ministères clés et les coordonnateurs de projets, ensuite les représentants du secteur privé et des organisations de la société civile, et enfin les conseillers de la Primature et les directeurs généraux membres du comité de pilotage. Cette organisation a permis de recueillir un large éventail de contributions et d'évaluer de manière participative les progrès réalisés. Augustin Ngoliélé, attaché à l'économie forestière à la Primature, a rappelé que cette consultation visait à identifier les difficultés rencontrées, les points de blocage et à prioriser les besoins pour la mise en œuvre de la seconde phase. Selon Jean De Dieu Nzila, secrétaire permanent du partenariat Congo-CAFI, les travaux ont

permis également de formuler des recommandations concrètes pour renforcer l'efficacité et la transparence du partenariat. Cette initiative témoigne de la volonté de consolider une coopération durable, axée sur des résultats concrets et mesurables, en matière de gestion forestière et de réduction des émissions liées à la déforestation. Des orientations ont été définies pour la deuxième Lettre d'Intention, garantissant la continuité et le renforcement des engagements pris depuis 2019. Pour rappel, l'Initiative pour les forêts d'Afrique centrale (CAFI) est un fonds fiduciaire soutenu par des bailleurs de fonds internationaux. Elle vise à accompagner les pays du bassin du Congo dans la conservation et la gestion durable de leurs forêts à travers un financement de projets innovants.

Darchevie KETTE BONAZEBI
(Stagiaire)

Maitre Félix MAKOSSO LASSI, Notaire

Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, au 1^{er} étage Immeuble abritant le Restaurant «JAIPUR»
face Congo Télécom, Centre-ville, République du Congo.
Boite postale: 1444; Tél: 00 (242) 04.423.14.44.
E-mail: officemakosso@yahoo.fr

AVIS DE MODIFICATION
HELIOS TOWERS CONGO BRAZZAVILLE»

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
Au capital de 2 073 421 000 de Francs CFA
Son siège social sis Avenue Amilcar Cabral 6^e étage,
Immeuble ECOBANK. Centre-Ville, Brazzaville. République du Congo.

Aux termes du procès-verbal des décisions extraordinaires de l'associé unique du 8 Janvier 2026 reçu en date à Brazzaville du dix-huit décembre deux mil vingt-cinq par Maitre Félix MAKOSSO LASSI, Notaire en la résidence de Brazzaville, sis Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, en face Congo Télécom 1^{er} étage de l'immeuble abritant de restaurant Jaipur, enregistré aux Impôts de la plaine (Mpila), sous folio n°020/20 n°0559, il a été décidé ce qui suit:

• LA REVOCATION DU DIRECTEUR GENERAL PAR INTERIM:

Nommé le 1^{er} décembre 2025, Monsieur Cosmas NDIUMUH, Directeur Général par intérim de la société a été révoqué à Brazzaville en date du 8 janvier 2025.

• LA VACANCE DU POSTE DE DIRECTEUR GENERAL:

Ainsi, en attendant la nomination d'un Directeur Général L'Associé unique décide de la vacance du poste de Directeur Général.

• LA NOMINATION D'UNE DIRECTRICE GENERALE ADJOINTE:

Madame Chapdelaine Flore PETYTH née SAKALA pour un mandat d'une durée indéterminée qui prend effet à compter du 18 décembre 2025.

• LA DELEGATION DE POUVOIRS DE REPRESENTATION DE LA SOCIETE:

En attendant la nomination d'un Directeur Général, l'Associé unique prend acte de la décision du Président de déléguer certains de ses pouvoirs de représentation de la société à Monsieur Cosmas NDIUMUH.

Le procès-verbal des décisions de l'Associée unique a été déposé au greffe du tribunal de commerce de Brazzaville, le 5 février 2026, sous le numéro de dépôt CG-BZV-01-2026-D-00083 et les mentions modificatives ont été portée sur le registre de Commerce et de Crédit Mobilier sous le numéro CG-BZV-01-2021-B20-00007.

POUR AVIS

Maitre Félix MAKOSSO LASSI
Notaire
04 423 14 44

JEUNESSE

Vers l'ouverture solennelle du Centre d'Aubeville

Le centre d'insertion et de réinsertion sociales d'Aubeville dans la Bouenza ouvrira sous peu ses portes à la jeunesse congolaise. Plusieurs actions sont entreprises par le Gouvernement et ses partenaires des Nations unies, entre autres la formation des agents de ce centre qui s'est déroulée du 23 au 25 février 2026 à Brazzaville.

C'est le ministre de la Jeunesse Hugues Ngouélondélé qui a ouvert cette formation, en présence des chefs d'agences du système des Nations unies, avec à la tête son coordonnateur-résident, Abdourahame Diallo. Ce centre a pour vocation de soutenir les jeunes dans l'apprentissage de la citoyenneté et leur insertion professionnelle. Pour son opérationnalisation, le personnel constitue un pilier essentiel, d'où l'intérêt de cette formation de trois jours à l'attention des formateurs de ce lieu de transformation des jeunes en conflit avec la loi. Celle-ci a été assurée par des experts locaux et ceux venus de l'île Maurice et a permis de revoir les curricula du centre, d'aligner les compréhensions des agents et de préparer son ouverture. La représentante du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), Adam-Dian Barry a, à l'ouverture de cette session, souhaité que les échanges soient fructueux et bénéfiques pour un fonctionnement



Hugues Ngouélondélé

optimal du centre. Pour elle, ce centre représente un véritable modèle d'engagement en faveur de la jeunesse et de son avenir. «C'est un accomplissement majeur qui aura un impact durable sur la vie de nombreux jeunes, en leur offrant des opportunités d'auto-nomisation», a-t-elle souligné, réitérant l'engagement du SNU à faire en sorte que ce centre devienne «un véritable modèle de réinsertion et un tremplin pour de nouveaux horizons de prospérité pour la jeunesse». Mme Adam-Dian Barry a rappelé qu'un plan d'action des Nations unies a été élaboré en vue d'harmoniser les approches et fédérer les appuis pour l'ouverture du centre d'Aubeville. Trois axes sous-tendent ce plan: l'opérationnalisation d'un service de prise en charge holistique; l'appui à la consolidation d'un programme pérenne, doté d'un organigramme et d'un budget national régulier et la disponibilité des dispositions pratiques,



Mme Adam-Dian Barry

stratégiques, administratives et réglementaires pour l'accompagnement efficace des jeunes à leur sortie du centre. Cette rencontre, a affirmé le ministre Hugues Ngouélondélé, marque une étape décisive vers l'opérationnalisation de ce centre. «Cette formation revêt un caractère particulier, car elle s'articulera autour de la qualité du dispositif à mettre en place pour la prise en charge des jeunes en conflit avec la loi. En formant les formateurs, nous garantissons l'harmonisation des méthodes, la rigueur des procédures ainsi que la cohérence de nos interventions», a précisé le ministre de la Jeunesse. La délinquance juvénile, à la fois un défi sécuritaire et de gouvernance, devra être éradiquée pour permettre l'essor du pays, car, ne dit-on pas que la jeunesse est la clé de voute de la prospérité d'une nation.

Esperancia
MBOSSA-OKANDZE

SANTÉ

Nganga-Lingolo: un suivi fragile et peu de sensibilisation au VIH

Le quartier périphérique de Nganga Lingolo à Brazzaville, fait partie des zones peu couvertes médiatiquement, où les besoins en matière de santé, de protection et d'information sont souvent négligés. Le manque d'infrastructures sanitaires, les tabous socioculturels et l'insécurité contribuent à y aggraver la vulnérabilité des femmes et des adolescentes face aux violences.

Au centre de santé Germain Bimimbou, le personnel médical gère tant bien que mal la prise en charge des personnes vivant avec le VIH. Dix patients étaient suivis en juillet 2025: quatre femmes enceintes séropositives, âgées entre 19 et 30 ans, et six autres personnes, hommes et femmes confondus. Mais les difficultés se sont accumulées. Le principal problème réside dans le manque de suivi médical régulier, en particulier chez les enfants nés de mères séropositives. Selon le personnel soignant, nombre de ces enfants ne font pas la vérification de la charge virale annuelle recommandée, faute de moyens ou par manque d'information. Par ailleurs, aucune campagne de sensibilisation n'a été menée récemment dans le quartier. Ce vide sanitaire entretient la méconnaissance du VIH et freine

l'accès volontaire au dépistage. «Beaucoup viennent chercher leur traitement, mais ne font pas les contrôles nécessaires. On se sent impuissants, sans moyens pour relancer ou accompagner les patients», déplore une infirmière. Cette situation compromet les efforts de lutte contre le VIH réalisés par les pouvoirs publics et accroît les risques de transmission mère-enfant.

Plaidoyer pour une intervention urgente

Face à cet état de choses, le personnel du centre plaide pour une intervention rapide des partenaires de santé, à travers des campagnes de dépistage mobile, un soutien psychosocial aux femmes séropositives, et un

renforcement du suivi médical, notamment pour les enfants à risque.

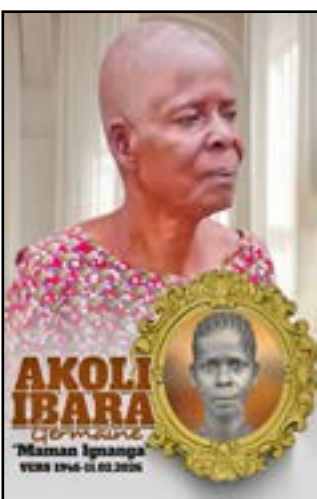
À Nganga-Lingolo, la lutte contre le VIH se poursuit dans la discrétion, mais les besoins sont réels et urgents. Il est temps de ramener l'attention vers ces quartiers, souvent oubliés des grandes campagnes nationales. Dans le cadre de l'atelier de renforcement des capacités des journalistes organisé par l'UNFPA sur les questions de santé sexuelle et reproductive (SSR), de VIH, de handicap et de violences basées sur le genre (VBG), les participants ont été invités à se rapprocher des réalités de terrain.

Darchevie KETTE BONAZEBI
(Stagiaire)

MERCIEMENTS

Le Capitaine MBOSSA Jovial remercie les parents, amis et connaissances, les membres de l'Association culturelle Otweré (A.C.O), section Alima-Nkéni-Cuvette, pour leur soutien multiforme lors du décès de sa mère Germaine AKOLI-IBARA, survenu le 11 février à Oyo (Cuvette) et inhumé le samedi 21 février 2026 au village Otali, dans le district d'Ollombo. DIEU a donné, DIEU a repris. Que son nom soit glorifié.

Repose en paix Maman!



EDUCATION

La localité de Bouansa dotée d'un lycée général

Le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Jean-Luc Mouthou a réceptionné le 11 février 2026 le nouveau lycée général de Bouansa, dans le département de la Bouenza. Oeuvre philanthropique du ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, Rigobert Maboundou, le nouvel établissement devra accueillir ses premiers apprenants en octobre 2026.



Le préfet de la Bouenza, les ministres Mouthou et Maboundou dans l'une des classes du lycée

Érigé sur un domaine de quatre hectares, le nouveau lycée comporte un bâtiment de quatre salles de classe, un bloc administratif ainsi qu'un espace bibliothèque et multimédias. Cette nouvelle infrastructure scolaire permettra aux élèves du collège de Bouansa et de ses environs de poursuivre leur cycle secondaire de 2^e degré dans la localité, au lieu de s'orienter vers les lycées de Loutété ou de Madingou après l'admission au brevet d'études du premier cycle. «Nous aurons probablement quatre classes de seconde l'année prochaine, parce qu'ici

dans Bouansa nous avons eu à peu près 400 admis au brevet d'études du premier cycle (BEPC) l'année dernière, ce qui permettra d'avoir des effectifs conséquents pour ces classes de seconde. Les efforts vont se poursuivre pour que nous prenions toutes les dispositions afin de recevoir les années d'après les élèves des classes de première et terminale», a expliqué le ministre Jean Luc Mouthou. Face à la vétusté des bâtiments abritant le collège et l'école primaire de la localité, le ministre dit avoir pris bonne note et s'est engagé à faire le nécessaire pour amorcer les réhabilitations

qui favoriseront aux apprenants des apprentissages dans de meilleures conditions. Dans le cadre de son séjour à Bouansa, le ministre Jean Luc Mouthou a échangé avec les enseignants communautaires de la localité sur l'engagement pris par le Gouvernement de poursuivre avec les recrutements à la Fonction publique, après la vague des 7000 enseignants recrutés. Une solution sera également trouvée pour la catégorie d'enseignants ayant dépassé l'âge du recrutement, a rassuré le ministre de l'Enseignement général.

Germaine NGALA

ZONE MILITAIRE DE DEFENSE N° 2 (DOLISIE)

Le colonel-major Ndakebonga Afouya

Dans la ville de Dolisie, le général de division Guy-Blanchard Okoi, Chef d'Etat-major général des Forces armées congolaises (FAC), a patronné le 17 février 2026 la prise de commandement du commandant de la Zone militaire de défense n° 2 (Dolisie), le colonel-major Emmanuel Gilbert Ndakebonga Afouya. La cérémonie a été rehaussée de la présence des préfets des départements du Niari, de la Bouenza et de la Lékoumou, et des autorités de la Force publique de cette zone.



Le général Okoi remettant l'étendard de commandement au colonel major Ndakebonga Afouya

Après la revue des troupes et la lecture du décret présidentiel nommant à la fonction du commandant entrant, le Chef d'Etat-major général de, FAC a procédé à la remise officielle de l'étendard de la Zone militaire de défense n° 2 au colonel-major Emmanuel Gilbert Ndakebonga Afouya. Il a ensuite solennellement présenté le nouveau commandant de la Zone militaire de défense n°2. Au terme de cette activité, le colonel-major Emmanuel Gilbert



Emmanuel G. Ndakebonga Afouya

Ndakebonga Afouya, désormais commandant de la Zone militaire de défense a demandé à ses frères d'armes de relever le niveau de discipline à tous les échelons pour que les FAC, à partir de la Zone militaire de défense n° 2, puissent atteindre de nouveaux sommets. Comme le veut la tradition en pareille circonstance, cette cérémonie a été close par un défilé des troupes de la garnison de Dolisie.

Alain P.
MASSAMBA

BUREAUTIQUE ET SERVICES

Société anonyme avec Administrateur Général

Au capital de 143.000.000 FCFA

Ayant son siège social: 56, avenue du Général de Gaulle,
B.P. 4223, Centre-ville
Pointe-Noire, République du Congo

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire de la société Bureau-tique et Services en date du 25 novembre 2025, reçu au rang des minutes de Maître Noël MOUNTOU, Notaire à Pointe-Noire, le 16 décembre 2025, sous le répertoire n°594/MN/025, enregistré à Pointe-Noire (Recette de Pointe-Noire Centre), le 24 décembre 2025, sous le N°10987, folio 241/25, lesdits Actionnaires ont notamment décidé de transférer l'adresse de la société du 56, avenue du Général de Gaulle à «Immeuble Les Palmiers 236 Avenue Charles De Gaulle, Pointe-Noire, République du Congo»

Le dépôt dudit procès-verbal a été effectué, sous le numéro ____ au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, qui a procédé à la modification de l'immatriculation de la succursale au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier en date du ____ sous le numéro ____

Pour avis,

L'Administrateur Général de la société BUREAUTIQUES et SERVICES

LES CAHIERS DE L'ACAREF

"Le Réseau Facebook au cœur de la communication institutionnelle au Congo..."

de Destin Jésus Sondzo Owomeke

Les Cahiers de l'Académie africaine de recherche et d'études francophones et francophiles (ACAREF), volume 7, n° Spécial nouvel an-janvier 2026, tome 1, (Lettres, langues, arts et éducation), sous la direction de Koffi Ganyo Agbefie ont honoré le Congolais Destin Jésus Sondzo Owomeke, enseignant-chercheur à la Faculté des lettres, arts et sciences humaines de l'Université Marien Ngouabi, en publiant son étude ayant pour titre: "Le Réseau Facebook au cœur de la communication institutionnelle au Congo. Regards sur ses enjeux dans la communication présidentielle", dans ses pages 52 à 69.

Cette étude tombe à point nommé, car le Congo se dirige droit vers l'organisation de son élection présidentielle. Dans l'introduction, cette étude relève que «l'avènement du numérique a révolutionné la communication à l'échelle mondiale. Désormais, là où les médias traditionnels ne parvenaient pas à capter un large public, les nouveaux médias ont percé les frontières. La présente réflexion analyse les apports de nouveaux médias, notamment Facebook dans la communication institutionnelle au Congo. Elle se fixe pour objectif d'examiner les enjeux liés à son utilisation au sein des institutions; en l'occurrence au sein de la Présidence de la République. A partir de l'analyse de contenus dans compte Facebook officiel de la Présidence de la République, l'étude vise à mettre en évidence les forces de ces nouveaux médias sur la visibilité de l'agenda national et international du Président de la République, le rapprochement



Destin Jésus Sondzo Owomeke

de cette institution avec la population. A terme, «les acquis de la sociologie de la communication, nous ont permis d'aboutir aux conclusions selon lesquelles l'utilisation de Facebook dans la communication présidentielle permet de mettre en lumière les actions du Président de la République en faveur de la paix et la cohésion nationale et de l'éducation et la jeunesse ainsi que sa diplomatie climatique. Ce média social permet aussi au département de la communication de toucher un public plus large», selon l'auteur.

En conclusion, cette étude «s'est fixée pour objectif de cerner les enjeux de l'utilisation de Facebook au sein de l'institution présidentielle. Nous avons relevé le fait que les réseaux sociaux et particulièrement Facebook supplantent les médias traditionnels dans la communication. Une telle tendance est due au fait que le département de la communication de la présidence de la République veut démocratiser l'information et surtout de permettre aux populations de mieux s'imprégner des actions du Président de la République. Dans ce sens, Facebook se veut être, sur le plan national, levier des actions du Président de la République en faveur de la paix et de l'éducation des jeunes. Les messages du Chef de l'Etat, ses échanges avec les forces vives de la nation (sages de la Bouenza, de la Lé-



La couverture des cahiers de l'ACAREF

koumou, du Niari, etc., la contribution de la sécurité présidentielle et de la justice en faveur de la paix) ainsi, ses actions en faveur de l'éducation sont relayées via la page Facebook officiel de la Présidence avec pour finalité d'informer, de connecter et d'interagir avec les populations. Sur le plan international, ses prises de position diplomatique en faveur de la paix au monde et du climat font écho grâce à la page Facebook de la Présidence. Ainsi Facebook devient un outil de management institutionnel; d'où l'urgence de doter le pays d'un réseau numérique fiable afin de faciliter l'accès à l'information...». L'ACAREF est un vaste réseau de chercheurs francophones et francophiles né à la suite d'une série de colloques, séminaires et journées d'études organisés au Département de français à l'Université du Ghana entre 2015 et 2019 rassemblant chaque année plusieurs nationalités de chercheurs et d'experts autour des questions liées à l'Education, à la pédagogie, aux langues et aux humanités. Elle est une vitrine de chercheurs francophones et se présente comme un creuset de documentations, de promotion de la recherche et de l'expertise francophones.

Alain-Patrick MASSAMBA

Maître Léole Marcelle KOMBO
Notaire à Pointe-Noire

73, Avenue Barthélémy Boganda, en diagonale de la Clinique Les Oliviers
1^{er} étage d'un immeuble R+2, Centre-ville, B.P : 1718
E-mail: etudeleolekombo@gmail.com
Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE INTEGRATED PROJECTS SERVICES

Suivant acte reçu par Maître **Léole Marcelle KOMBO**, Notaire, en date du 26 Janvier 2026, enregistré à Pointe-Noire, aux domaines et timbres le 02 Février 2026, sous le folio 021/11 N°0857, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU) en République du Congo, dont les caractéristiques sont les suivantes:
Dénomination: INTEGRATED PROJECTS SERVICES;
Forme: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle;
Capital: Un million (1 000 000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts sociales de dix mille (10 000) francs CFA;

Siège social: 50 rue de Ndjeba, vers le camp 31 juillet 1968, Pointe-Noire, République du Congo;
Objet: La société a pour objet, en République du Congo:
Mise à disposition du personnel; Consulting projet; Maintenance; Formation Technique.
Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années à compter de son immatriculation au RCCM;
Gérant: Monsieur **BOUTRIA Mourad**;
RCCM: CG-PNR-01-2026-B13-00033 du 04 Février 2026.

Pour insertion légale

- Maître Léole Marcelle KOMBO -

Maître Léole Marcelle KOMBO
Notaire à Pointe-Noire

73, Avenue Barthélémy Boganda, en diagonale de la Clinique Les Oliviers
1^{er} étage d'un immeuble R+2, Centre-ville, B.P: 1718
E-mail: etudeleolekombo@gmail.com
Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE D'IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS MONDIALE en sigle «SIEM»

Suivant acte reçu par Maître **Léole Marcelle KOMBO**, Notaire, en date du 30 Janvier 2026, enregistré à Pointe-Noire, aux domaines et timbres le 03 février 2026, sous le folio 021/3 N°348, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée (SARL) en République du Congo, dont les caractéristiques sont les suivantes:
Dénomination: SOCIETE D'IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS MONDIALE en sigle «SIEM»;
Forme: Société à Responsabilité Limitée;
Capital: Un million (1 000 000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts sociales de dix mille (10 000) francs CFA;

Siège social: Loango vers le transfo, Kouilou, République du Congo;
Objet: La société a pour objet, en République du Congo:
Import-export; On Shore-Off Shore; Commerce Général; Exploitation minière.
Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années à compter de son immatriculation au RCCM;
Gérant: Monsieur **MBOUSSA Louth Arnold**;
RCCM: CG-PNR-01-2026-B12-00024 du 04 février 2026.

Pour insertion légale

- Maître Léole Marcelle KOMBO -

LIVRE

Emile Gankama signe "Témoigner pour édifier"

La librairie Les Manguiers à Brazzaville a servi de cadre, jeudi 19 février 2026, à la présentation et à la dédicace du nouvel ouvrage d'Emile Gankama, *Témoigner pour édifier*. À l'aune des rencontres citoyennes, enjeux et enseignements du dialogue direct entre le président de la République et les forces vives de la nation. Devant un public composé d'universitaires, de journalistes et d'amoureux du livre, l'auteur et les présentateurs ont défendu le bien-fondé d'un travail qui se veut à la fois témoignage, analyse et contribution au débat public.



Emile Gankama brandissant son livre

À l'entame de la présentation, le Pr Mukala Kadima-Nzuji a loué la qualité stylistique et la force évocatrice de l'écriture d'Emile Gankama, soulignant que la parole constitue le fondement des rencontres citoyennes. Il a mis en exergue la portée du titre, articulé autour des verbes «témoigner» et «édifier», qui renvoient respectivement à la restitution d'une expérience vécue et à l'élévation de la réflexion collective. Au-delà du plaisir du texte et de la richesse des métaphores, l'universitaire a insisté sur l'intérêt documentaire de l'ouvrage, qui restitue l'esprit des rencontres organisées à travers le pays et met en lumière la capacité d'écoute du chef de l'Etat comme une qualité politique déterminante.

Dans la même veine analytique, le Pr Grégoire Lefouoba a salué la systématique des idées développées par l'auteur. Selon lui, Emile Gankama ne se contente pas d'un récit circonstanciel; il propose une structuration intellectuelle des échanges, en convoquant l'histoire comme outil d'intelligibilité. «N'est historique qu'un événement digne de mémoire», a-t-il rappelé, soulignant que le livre met en perspective les faits pour éclairer la décision stratégique et la gestion de la parole publique. Le Pr Lefouoba a également évoqué la dimension éthique de l'ouvrage:

la co-reconnaissance, l'éthique de responsabilité et la valorisation d'un dialogue direct, opposé aux déformations du dialogue indirect. A ses yeux, l'auteur s'affirme comme un fin biographe du président, en replaçant les rencontres citoyennes dans une trajectoire politique plus large. Le Pr Auguste Nsonsissa, a pour sa part insisté sur la dimension herméneutique de l'entreprise. Pour lui, l'ouvrage participe d'un «pragmatisme dialogique»: il s'agit de comprendre la parole présidentielle non comme un simple exercice rhétorique, mais comme un acte inscrit dans une dynamique de vivre-ensemble. Le livre montrerait ainsi comment le dialogue, en tant que structure fondamentale de l'activité humaine, peut contribuer à consolider le lien social et à promouvoir une culture de l'écoute réciproque.

Modérant les échanges, le Pr Edouard Ngamounsika a résumé les principaux enseignements des communications. Il a retenu, en premier lieu, l'idée d'un pouvoir qui s'ouvre aux échanges directs avec les populations des différents départements. A travers ces rencontres, a-t-il noté, le président descend sur le terrain, écoute longuement les préoccupations et répond sans intermédiaires. Cette centralité de l'écoute, mise en exergue par l'auteur, constituerait l'un des fils conducteurs de l'ouvrage. Le modérateur a

ainsi présenté le livre comme une invitation à repenser le rapport entre gouvernants et gouvernés à l'aune d'un dialogue social assumé.

Prenant la parole à son tour, Emile Gankama, auteur d'une douzaine d'ouvrage, a remercié l'assistance et réaffirmé l'intention qui a guidé son travail pour le tout récent essai. Journaliste de métier, il a revendiqué une posture de témoin: rendre compte fidèlement du dialogue établi entre le président de la République et le Congolais ordinaire. «Imaginez une société où les gens ne se parlent pas», a-t-il lancé, plaident pour que la cérémonie elle-même devienne un espace de débat citoyen. Son ambition, a-t-il expliqué, est de restituer la parole, de documenter l'échange et d'en dégager les enseignements pour l'avenir.

Au terme de la rencontre, une conviction semblait partagée par l'ensemble des intervenants: Témoigner pour édifier ne se réduit pas à un simple récit d'événements. Il propose une réflexion sur la valeur politique et sociale du dialogue, sur la nécessité de l'écoute et sur la responsabilité qui incombe à chacun dans la construction d'un espace public apaisé. Par ce livre, Emile Gankama entend ainsi contribuer à nourrir la culture du débat et à inscrire les rencontres citoyennes dans la mémoire collective nationale.

Gaule D'AMBERT

SUR LE PODIUM

Abby Surya, une voix qui parle à tout cœur

La République Démocratique du Congo a toujours été considérée comme l'un des hauts lieux de la musique africaine urbaine. Différents rythmes sont issus de cette partie du continent auxquels se mêlent de sublimes voix. A l'écoute de cette musique, aucun cœur d'humain ne peut rester insensible. Abby Surya (Abia Ambena-Ndjai à l'état-civil) est l'une des chanteuses congolaises dont la voix parle à tout cœur. Pendant la dernière décennie, elle a été convoitée par des plus grands chanteurs et musiciens africains, mais également par ceux de la diaspora basés en France. Chanter avec elle ou l'avoir en tant que choriste est devenu un gage de succès.

La carrière d'Abby Surya commence en 1984 au sein des «Redoutables», d'Abéti Masikini, la «Tigresse» de la musique



Abby Surya

congolaise. Véritable centre de formation, elle fait ses classes sous l'œil attentif et intéressé de son mentor et du grand guitariste Kasanda Wa Mikalay alias Dr Nico. Peu après, elle ne tarde d'accrocher des mélomanes, parce que sollicitée pour des collaborations par des plus grands artistes congolais: Tabu Ley; Sam Mangwana, Simaro Lutumba; Pépé Kallé; Tshala Muana; Mbilia Bel; Maïka Munan; Suzy Kaseya; Aurlus Mabélé; Mayaula Mayoni; Carlito Lasa; Awilo Longomba Papa

Wemba; Koffi Olomide. Historiquement, elle est devenue l'une des chanteuses dont la voix a été courtisée par tous les chanteurs congolais. A son actif, Abby Surya compte deux albums solo «Tant pis pour toi», qui est également le titre de l'une des chansons dont l'auteur n'est autre que Céli Bitshou (Francis Bitsoumanou à l'état-civil). Au début des années 90 pour le compte de TV express et les studios Madeleine qu'elle a rejoint et aidé à briller sur la place de Paris elle y côtoie notamment Sinclair à ses débuts, mais également la classe montante des producteurs hip hop-RnB. Ce vent conduit aussi à une collaboration mémorable dans l'album de «Ousman Bakayoko» de Mayaula Mayoni. Riche de son expérience, et doté d'un nouveau style: «Rumba nela Sou», fruit de travail acharnées, avec différents artistes congolais et internationaux, elle a lancé il y a quelques mois l'album de la maturité artistique «Bokila», contenant l'histoire et le patrimoine de la Rumba.

Alain P. MASSAMBA
(Avec kasaflo.net)



REPUBLIQUE DU CONGO



PROJET REGIONAL D'AMELIORATION DES CORRIDORS DE
TRANSPORT ROUTIER ET FLUVIAL EN AFRIQUE CENTRALE (PRACAC)



BANQUE MONDIALE

RESULTATS DE LA SELECTION D'UNE FIRME

Objet du marché: Sélection d'un bureau d'études pour la réalisation de l'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) et du Plan Succinct de Réinstallation (PSR) pour les travaux de construction du port secondaire de BETOU

Méthode utilisée: Sélection Fondé sur la Qualification des Consultants (QC)

Délai d'exécution : 45 jours

1. Attributaire du marché

Nom: GROUPEMENT CAERD (Chef de file) - ROGAN ASSOCIATES-SOCREGE & SCITECH GROUP SARL

Adresse : Case J 450 V SOPROGI

Moungali 3/Brazzaville

Montant de la proposition financière:
117.630.743 FCFA TTC

Montant du contrat : 114 897 581 Francs CFA TTC

2. Conclusion :

Le nom de la firme qui a présenté le meilleur niveau de qualification et d'expériences en rapport avec la mission et qui a été invité à soumettre une proposition technique et financière selon la méthode de sélection fondée sur la Qualification des consultants (QC) est : **GROUPEMENT CAERD (Chef de file) -ROGAN-SOCREGE & SCITECH**

Note: Tout cabinet qui souhaite connaître

les raisons pour lesquelles sa proposition n'a pas été retenue peut en faire la demande aux adresses indiquées ci-après.

**PROJET REGIONAL D'AMELIORATION
DES CORRIDORS DE TRANSPORT
ROUTIER ET FLUVIAL EN AFRIQUE
CENTRALE**

Rue Duplex N° 12 à côté de l'église Evangélique du Congo/Temple du Centenaire Brazzaville-Congo.

Courriel: pracaccongo@gmail.com

Téléphone: (+242) 05 206 29 15 /
06 931 00 10

Brazzaville, le 18 février 2026

Benoît NGAYOU

Le Coordonnateur du PRACAC



REPUBLIQUE DU CONGO



PROJET REGIONAL D'AMELIORATION DES CORRIDORS DE
TRANSPORT ROUTIER ET FLUVIAL EN AFRIQUE CENTRALE (PRACAC)



BANQUE MONDIALE

RESULTATS DE LA SELECTION D'UNE FIRME

Objet du marché: Sélection d'un bureau d'études pour la réalisation de l'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) et du Plan Succinct de Réinstallation (PSR) pour les travaux de construction du port secondaire de LIRANGA

Méthode utilisée: Sélection Fondé sur la Qualification des Consultants (QC)

Délai d'exécution: 45 jours

1. Attributaire du marché

Nom: GROUPEMENT BETACI (Chef de file) - ERINA CONSULTING & SECDE

Adresse: BP 02 -1844, Cotonou /BENIN

Montant de la proposition financière:
158 200 000 FCFA TTC

Montant du contrat: 122 336 760 Francs CFA TTC

2. Conclusion :

Le nom de la firme qui a présenté le meilleur niveau de qualification et d'expériences en rapport avec la mission et qui a été invité à soumettre une proposition technique et financière selon la méthode de sélection fondée sur la Qualification des consultants (QC) est: **GROUPEMENT BETACI (Chef de file) - ERINA CONSULTING & SECDE**

Note: Tout cabinet qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles sa proposition n'a pas été retenue peut en faire la demande aux adresses indiquées ci-après.

**PROJET REGIONAL
D'AMELIORATION DES CORRIDORS
DE TRANSPORT
ROUTIER ET FLUVIAL EN AFRIQUE
CENTRALE**

Rue Duplex N° 12 à côté de l'église Evangélique du Congo/Temple du Centenaire Brazzaville-Congo.

Courriel: pracaccongo@gmail.com

Téléphone: (+242) 05 206 29 15 / 06 931
00 10

Brazzaville, le 18 février 2026

Benoît NGAYOU

Le Coordonnateur du PRACAC



REPUBLIQUE DU CONGO



PROJET REGIONAL D'AMELIORATION DES CORRIDORS DE
TRANSPORT ROUTIER ET FLUVIAL EN AFRIQUE CENTRALE (PRACAC)



BANQUE MONDIALE

RESULTATS DE LA SELECTION D'UNE FIRME

Objet du marché: Sélection d'un bureau d'études pour la réalisation de l'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) et du Plan d'Action de Réinstallation (PAR) pour les travaux de construction du port secondaire de MAKOTIPOKO

Méthode utilisée: Sélection Fondé sur la Qualification des Consultants (QC)
Délai d'exécution: 45 jours

1. Attributaire du marché

Nom: GROUPEMENT LOGIQUE DEVELOPPEMENT CONSULTANTS (Chef de file) & DYNAMIC GROUP CONSULT (DGC)

Adresse: Avenue Emile BIAYENDA, Centre – Ville, Immeuble SAIVA PRESTO/ Brazzaville

Montant de la proposition financière:
124 098 750 FCFA TTC

Montant du contrat : 127 732 926 Francs CFA TTC

2. Conclusion :

Le nom de la firme qui a présenté le meilleur niveau de qualification et d'expériences en rapport avec la mission et qui a été invité à soumettre une proposition technique et financière selon la méthode de sélection fondée sur la Qualification des consultants (QC) est : **GROUPEMENT LOGIQUE DEVELOPPEMENT CONSULTANTS (Chef de file) & DYNAMIC GROUP CONSULT (DGC)**

Note: Tout cabinet qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles sa proposition

n'a pas été retenue peut en faire la demande aux adresses indiquées ci-après.

PROJET REGIONAL D'AMELIORATION DES CORRIDORS DE TRANSPORT ROUTIER ET FLUVIAL EN AFRIQUE CENTRALE

Rue Duplex N° 12 à côté de l'église Evangélique du Congo/Temple du Centenaire Brazzaville-Congo.

Courriel : pracaccongo@gmail.com

Téléphone: (+242) 05 206 29 15 / 06 931 00 10

Brazzaville, le 18 février 2026

Benoît NGAYOU
Le Coordonnateur du PRACAC



REPUBLIQUE DU CONGO



PROJET REGIONAL D'AMELIORATION DES CORRIDORS DE
TRANSPORT ROUTIER ET FLUVIAL EN AFRIQUE CENTRALE (PRACAC)



BANQUE MONDIALE

RESULTATS DE LA SELECTION D'UNE FIRME

Objet du marché: Sélection d'un bureau d'études pour la réalisation de l'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) et du Plan d'Action de Réinstallation (PAR) pour les travaux de réhabilitation du port secondaire de MOSSAKA

Méthode utilisée: Sélection Fondé sur la Qualification des Consultants (QC)
Délai d'exécution : 45 jours

1. Attributaire du marché

Nom: GROUPEMENT BETACI (Chef de file) - ERINA CONSULTING & SECDE

Adresse: BP 02 -1844, Cotonou /BE-NIN

Montant de la proposition financière:
122 762 400 FCFA TTC

Montant du contrat : 122 336 760 Francs CFA TTC

2. Conclusion :

Le nom de la firme qui a présenté le meilleur niveau de qualification et d'expériences en rapport avec la mission et qui a été invité à soumettre une proposition technique et financière selon la méthode de sélection fondée sur la Qualification des consultants (QC) est : **GROUPEMENT BETACI (Chef de file) - ERINA CONSULTING & SECDE**

Note: Tout cabinet qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles sa proposition n'a pas été retenue peut en faire la

demande aux adresses indiquées ci-après.

PROJET REGIONAL D'AMELIORATION DES CORRIDORS DE TRANSPORT ROUTIER ET FLUVIAL EN AFRIQUE CENTRALE

Rue Duplex N° 12 à côté de l'église Evangélique du Congo/Temple du Centenaire Brazzaville-Congo.

Courriel: pracaccongo@gmail.com

Téléphone : (+242) 05 206 29 15 / 06 931 00 10

Brazzaville, le 18 février 2026

Benoît NGAYOU
Le Coordonnateur du PRACAC



REPUBLIQUE DU CONGO



PROJET REGIONAL D'AMELIORATION DES CORRIDORS DE
TRANSPORT ROUTIER ET FLUVIAL EN AFRIQUE CENTRALE (PRACAC)



BANQUE MONDIALE

RESULTATS DE LA SELECTION D'UNE FIRME

Objet du marché: Sélection d'un bureau d'études pour la réalisation de l'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) et du Plan d'Action de Réinstallation (PAR) pour les travaux de réhabilitation du port secondaire de YORO

Méthode utilisée: Sélection Fondé sur la Qualification des Consultants (QC)

Délai d'exécution : 45 jours

1. Attributaire du marché

Nom: GROUPEMENT BETACI (Chef de file) & ERINA CONSULTING

Adresse: BP 02 -1844, Cotonou /BENIN

Montant de la proposition financière :
202 655 000 FCFA HT

Montant du contrat: 149 923 750
Francs CFA TTC

2. Conclusion:

Le nom de la firme qui a présenté le meilleur niveau de qualification et d'expériences en rapport avec la mission et qui a été invité à soumettre une proposition technique et financière selon la méthode de sélection fondée sur la Qualification des consultants (QC) est: **GROUPEMENT BETACI (Chef de file) & ERINA CONSULTING**

Note: Tout cabinet qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles sa proposition

n'a pas été retenue peut en faire la demande aux adresses indiquées ci-après.

PROJET REGIONAL D'AMELIORATION DES CORRIDORS DE TRANSPORT ROUTIER ET FLUVIAL EN AFRIQUE CENTRALE

Rue Duplex N° 12 à côté de l'église Evangélique du Congo/Temple du Centenaire Brazzaville-Congo.

Courriel : pracaccongo@gmail.com

Téléphone: (+242) 05 206 29 15 / 06 931 00 10

Brazzaville, le 18 février 2026

Benoît NGAYOU
Le Coordonnateur du PRACAC



REPUBLIQUE DU CONGO



PROJET REGIONAL D'AMELIORATION DES CORRIDORS DE
TRANSPORT ROUTIER ET FLUVIAL EN AFRIQUE CENTRALE (PRACAC)



BANQUE MONDIALE

RESULTATS DE LA SELECTION D'UNE FIRME

Objet du marché: Sélection d'un bureau d'études pour la réalisation de l'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux de Dragage du fleuve Congo et de l'affluent l'Oubangui conduits par le Groupement d'Intérêt Economique pour le Service Commun d'Entretien des Voies Navigables (GIE-SCEVN)

Méthode utilisée: Sélection Fondé sur la Qualification des Consultants (QC)

Délai d'exécution : 45 jours

1. Attributaire du marché

Nom: GROUPEMENT BETACI (Chef de file) - ERINA CONSULTING & SECDE

Adresse: BP 02 -1844, Cotonou /BENIN

Montant de la proposition financière :
171 225 000 FCFA HT

Montant du contrat: 149 643 307
Francs CFA TTC

2. Conclusion :

Le nom de la firme qui a présenté le meilleur niveau de qualification et d'expériences en rapport avec la mission et qui a été invité à soumettre une proposition technique et financière selon la méthode de sélection fondée sur la Qualification des consultants (QC) est : **GROUPEMENT BETACI (Chef de file) - ERINA CONSULTING & SECDE**

Note: Tout cabinet qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles sa proposition

n'a pas été retenue peut en faire la demande aux adresses indiquées ci-après.

PROJET REGIONAL D'AMELIORATION DES CORRIDORS DE TRANSPORT ROUTIER ET FLUVIAL EN AFRIQUE CENTRALE

Rue Duplex N° 12 à côté de l'église Evangélique du Congo/Temple du Centenaire Brazzaville-Congo.

Courriel : pracaccongo@gmail.com

Téléphone: (+242) 05 206 29 15 / 06 931 00 10

Brazzaville, le 18 février 2026

Benoît NGAYOU
Le Coordonnateur du PRACAC



REPUBLIQUE DU CONGO



PROJET REGIONAL D'AMELIORATION DES CORRIDORS DE
TRANSPORT ROUTIER ET FLUVIAL EN AFRIQUE CENTRALE (PRACAC)



BANQUE MONDIALE

RESULTATS DE LA SELECTION D'UNE FIRME

Objet du marché: Sélection d'un bureau d'études pour l'élaboration du Plan de Gestion du Dragage du fleuve Congo et de l'affluent Oubangui ainsi que le Plan de Gestion de la Biodiversité

Méthode utilisée: Sélection Fondée sur la Qualification des Consultants (QC)

Délai d'exécution: 45 jours

1. Attributaire du marché

Nom: GROUPEMENT ARTELIA SAS (Chef de file) - ARTELIA GUINEE SASU & ERINA CONSULTING

Adresse: 16 Rue Simone Veil, 93400 Saint-Ouen-sur Seine /France

Montant de la proposition financière : 249 217 Euros HT

Montant du contrat : 228 251 Euros TTC

2. Conclusion :

Le nom de la firme qui a présenté le meilleur niveau de qualification et d'expériences en rapport avec la mission et qui a été invité à soumettre une proposition technique et financière selon la méthode de sélection fondée sur la Qualification des consultants (QC) est : **GROUPEMENT ARTELIA SAS (Chef de file) - ARTELIA GUINEE SASU & ERINA CONSULTING**

Note: Tout cabinet qui souhaite connaître

les raisons pour lesquelles sa proposition n'a pas été retenue peut en faire la demande aux adresses indiquées ci-après.

**PROJET REGIONAL
D'AMELIORATION DES CORRIDORS
DE TRANSPORT ROUTIER
ET FLUVIAL EN AFRIQUE
CENTRALE**

Rue Duplex N° 12 à côté de l'église Evangélique du Congo/Temple du Centenaire Brazzaville-Congo.

Courriel: pracaccongo@gmail.com

Téléphone: (+242) 05 206 29 15 / 06 931 00 10

Brazzaville, le 18 février 2026

**Benoît NGAYOU
Le Coordonnateur du PRACAC**



REPUBLIQUE DU CONGO



PROJET REGIONAL D'AMELIORATION DES CORRIDORS DE
TRANSPORT ROUTIER ET FLUVIAL EN AFRIQUE CENTRALE (PRACAC)



BANQUE MONDIALE

RESULTATS DE LA SELECTION D'UNE FIRME

Objet du marché: Sélection d'un bureau d'études pour la réalisation de l'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) et du Plan Succinct de Réinstallation (PSR) pour les travaux de réhabilitation du port secondaire de IMPFONDO

Méthode utilisée: Sélection Fondée sur la Qualification des Consultants (QC)

Délai d'exécution : 45 jours

1. Attributaire du marché

Nom: GROUPEMENT CAERD (Chef de file) -ROGAN ASSOCIATES-SOCREGE & SCITECH GROUP SARL

Adresse: Case J 450 V SOPROGI MOUNGALI 3/Brazzaville

Montant de la proposition financière : 117 630 743 FCFA TTC

Montant du contrat : 114 958 995 Francs CFA TTC

2. Conclusion :

Le nom de la firme qui a présenté le meilleur niveau de qualification et d'expériences en rapport avec la mission et qui a été invité à soumettre une proposition technique et financière selon la méthode de sélection fondée sur la Qualification des consultants (QC) est : **GROUPEMENT CAERD (Chef de file) -ROGAN ASSOCIATES-SOCREGE & SCITECH GROUP SARL**

Note: Tout cabinet qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles sa proposition

n'a pas été retenue peut en faire la demande aux adresses indiquées ci-après.

**PROJET REGIONAL
D'AMELIORATION DES CORRIDORS
DE TRANSPORT ROUTIER
ET FLUVIAL EN AFRIQUE
CENTRALE**

Rue Duplex N° 12 à côté de l'église Evangélique du Congo/Temple du Centenaire Brazzaville-Congo.

Courriel: pracaccongo@gmail.com

Téléphone: (+242) 05 206 29 15 / 06 931 00 10

Brazzaville, le 18 février 2026

**Benoît NGAYOU
Le Coordonnateur du PRACAC**



REPUBLIQUE DU CONGO

PROJET REGIONAL D'AMELIORATION DES CORRIDORS DE
TRANSPORT ROUTIER ET FLUVIAL EN AFRIQUE CENTRALE (PRACAC)

BANQUE MONDIALE

RESULTATS DE LA SELECTION D'UNE FIRME

Objet du marché : Sélection d'un cabinet de consultants chargé de développer un système numérique de collecte des données commerciales ciblant à la fois le secteur formel et informel

Méthode utilisée: Sélection Fondée sur la Qualification des Consultants (QC)
Délai d'exécution: 5 Mois

1. Attributaire du marché

Nom: CABINET AKASI GROUP SARL

Adresse: Building Lot 3151 G – AGLA, Cotonou (BENIN)

Montant de la proposition financière: 79 918 ,84 Euros TTC

Montant du contrat : 68 467,37 Euros TTC

2. Conclusion :

Le nom de la firme qui a présenté le meilleur niveau de qualification et d'expériences en rapport avec la mission et qui a été invité à soumettre une proposition technique et financière selon la méthode de sélection fondée sur la Qualification des consultants (QC) est: **CABINET AKASI GROUP SARL**

Note: Tout cabinet qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles sa proposition n'a pas été retenue peut en faire la demande aux adresses indiquées ci-après.

PROJET REGIONAL D'AMELIORATION DES CORRIDORS DE TRANSPORT ROUTIER ET FLUVIAL EN AFRIQUE CENTRALE

Rue Duplex N° 12 à côté de l'église Evangélique du Congo/Temple du Centenaire Brazzaville-Congo.
Courriel: pracaccongo@gmail.com
Téléphone: (+242) 05 206 29 15 / 06 931 00 10

Brazzaville, le 18 février 2026

Benoît NGAYOU
Le Coordonnateur
du PRACAC

MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE DOMANIALE
DIRECTION INTERDEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE POINTE-NOIRE ET DU KOUILOU
BUREAU DE DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE POINTE-NOIRE CENTRE

ANNONCE LEGALE

N° 01/2026/MFBPP/DGID/DEFFD/DIIDPNK/BCHPF-PNR CENTRE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la conservation des hypothèques et de la Propriété Foncière de Pointe-Noire Centre, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et requérants suivants :

N°	REQUISITION	REFERENCES CADASTRALES				QUARTIER	ARR./DPT	REQUERANTS
1	31872 du 08/04/2025	Plle(s)19	Bloc 264	Section BN	Superficie 500 m²	NGOYO(File TCHITOUTA)	Arr 06	GOIO SIMBA LELO Elisa
2	32074 du 19/08/2025	Plle(s)01 bis	Bloc 74bis	Section BM	Superficie 1000,00 m²	NGOYO(File TCHINVASSA)	Arr 06	LES TEMOINS DE JEHOVAH
3	32210 du 11/12/2025	Plle(s)210 bis	Bloc/	Section E	Superficie 2843,26 m²	CENTRE VILLE	Arr 1	PASTOR Nicolas Jean-Pierre et GUILLOU Née PASTORE Stéphane Marie Jeanne
4	31885 du 14/04/2025	Plle(s)10 bis	Bloc 121	Section BK	Superficie 300,00 m²	MPAKA(File M'BOM-TCHIV)	Arr 06	BANDOU LOUBAYI Zakalia Gesmine
5	31765 du 27/01/2025	Plle(s) 10	Bloc 18	Section BS	Superficie 400,53 m²	TCHIMBAMBA	Arr 01	OKOKO FOUNGUI née NIANDINGA Denise
6	32195 du 25/11/2025	Plle(s) 364	Bloc /	Section H	Superficie 792,88 m²	Rue de KINDAMBANGOUEDI n°03	Arr 01	YESSA MANZELEMOU
7	31832 du 18/03/2025	Plle(s)03 et 04	Bloc 241	Section BY 2èT	Superficie 800,00 m²	Cote-MATEVE (File kayes kukuanguila)	Arr 06	KOULOUFOUA Arlette Flöre
8	32008 du 14/07/2025	Plle(s) 13	Bloc 20	Section BXA	Superficie 625,00 m²	Cote-MATEVE (File NTOUMBA)	Arr 06	MBONGO Emery Patrick
9	31397 du 23/05/2024	Plle(s) 01	Bloc 51	Section BXA	Superficie 500,00 m²	Cote MATEVE (File TCHILINDOU)	Arr 06	TATY Jeanne Estelle
10	32149 du 17/11/2025	Plle(s) 17	Bloc 63	Section BL	Superficie 400,00 m²	NGOYO	Arr 06	NGOYE ITIERE Stecy Rachel
11	30241 du 30/06/2022	Plle(s) 13	Bloc 47	Section BG	Superficie 356,00 m²	Tchimagny(File TCHIMBAMBI)	Arr 06	KASSA TOSSOU KOUASIALE Abella
12	32028 du 20/07/2025	Plle(s) 06	Bloc 40	Section BNB	Suprtficie 400 m²	NGOYO	Arr 06	MARTINEZ-YORK Anil Styven
13	29117 du 09/07/2020	Plle(s) 05	Bloc 215	Section BL	Superficie 349,80 m²	Cote MATEVE	Arr 06	ZIMOUNINA Adam Roch Jaures
14	31903 du 24/04/2025	Plle(s) 03	Bloc 14	Section BN bis	Superficie 500 m²	Mayinga	Arr 06	DIKAMONA Pierrette
15	31868 du 07/04/2025	Plle(s) 02	Bloc 16	Section BY 2èT	Superficie 400,00 m²	Cote MATEVE(File Kayes-KUKWANGUILI)	Arr 06	MOUTSITA Innocent Audrey
16	32150 du 17/11/2025	Plle(s) 18	Boc 63	Section BL	Superficie 400,00 m²	NGOYO	Arr 06	NGOYE Sandy Maria Rachel
17	32064 du 14/08/2025	Plle(s) 08	Bloc 04	Section BY 5è T	Superficie 500,00 m²	Djeno	Arr 06	DIAMPAKA NDONGUY Tanguy Hermann
18	19617 du 28/12/2010	Plle(s)01 et 03	Bloc 60	Section /	Superficie 800,00 m²	Tchiamba	Arr 06	NDINGOSSOKO Raphael
19	32192 du 18/11/2025	Plle(s) 05	Bloc 88	Section BMcm	Superficie 400,00 m²	NGOYO	Arr 06	KISSA-MBANI Odilon
20	31524 du 14/08/2024	Plle(s) 03 et 08	Bloc 139	Section BM5	superficie 1500 m²	NGOYO(File TCHINVASSA)	Arr 06	DOMEC Alfred
21	32035 du 01/08/2025	Plle(s) 10	Bloc 54	Section BM	Superficie 462,50 m²	NGOYO	Arr 06	MBEMBALY Djibril
22	32147 du 02/10/2025	Plle(s) 07	Bloc 62	section BP	Superficie 600,00 m²	Mpita	Arr 01	LABARRE Franck Olivier Ange
23	30731 du 09/05/2023	Plle(s) 01	Bloc 26	Section BY 2èT	Superficie70238,21m²	Cote MATEVE	Arr 06	Enfts KOYO: Prosper Fleury, Magalie Mikaelle, Karl Delors, Gracia Virginie et MBORA
24	30730 du 09/05/2023	Plle(s) 01	Bloc 20	Section BY 2èT	Superficie 17451,45 m²	NGOYO Cote MATEVE	Arr 06	KOYO Jean Prosper et KOYO née BOUE Bernadette
25	31187 du 18/01/2024	Plle(s) /	Bloc/	Section /	Superficie 600 m²	Hinda	Arr 05	BIKOUTA Elode Sammuel
26	31186 du 18/01/2024	Plle(s) /	Bloc /	Section /	Superficie 3420,00 m²	Hinda	Arr 05	BIKOUTA Onèze Dany
27	31937 du 26/05/2025	Plle(s) Domaine	Bloc /	Section /	Superficie14210,32m²	Mvouti	Arr/	Sœurs de Saint Paul de Charles
28	22297 du 25/03/2013	Plle(s) 02	Bloc 03	Section H	Superficie 629,65m²	Centre ville	Arr 01	MOHAMED EL SAHÉLI
29	31202 du 29/01/2024	Plle(s) 01 et 10	Bloc 146	SectionACWsuite2	Superficie 4000,00 m²	Liambou	Arr /	M'PETO Rosie Faustine
30	28452 du 14/05/2019	Plle(s) 03 bis	Bloc 17	Section BM	Superficie 250,00 m²	NGOYO	Arr06	MADINGOU NGUIMBI Herou
31	32156 du 09/10/2025	Plle(s) /	Bloc /	Section /	Superficie 1045,73 m²	Djeno(File TCHIKONGO)	Arr 06	MARTIN Pierre Elio Claude René et Madame MARTIN née LOECOS Kerstin Mad-Laine
32	20449 du 17/08/2011	Plle(s) 06	Bloc 33 bis	Section BP	Superficie 600,00 m²	MPITA	Arr 06	MABIKA NSIMBA
33	32057 du 11/08/2025	Plle(s) 10-11 et 12	Bloc 337	Section BL4	Superficie 1519,42 m²	Nanga (File Tchiyo)	Arr 06	DIAZABAKANA Wilfrid
34	32065 du 18/08/2025	Plle(s) 06	Bloc 186	Section BM	Superficie 400,00 m²	NGOYO(File TCHINVASSA)	Arr 06	GERARD Andy Cody
35	31639 du 11/10/2024	Plle(s) 08	Bloc 22	Section BM5	Superficie 500,00 m²	NGOYO	Arr 06	PAMBOU Sonia Nina
36	31803 du 19/02/2025	Plle(s) 04	Bloc 222	Section BM	Superficie 500,00 m²	NGOYO (File MATOLO)	Arr 06	NGOMA Hernest
37	31658 du 24/10/2024	Plle(s) 03	Bloc 89	Section BM	Superficie 500,00 m²	NGOYO	Arr 06	MASSANGA KUDJIE Andreas Evrard
38	31994 du 08/07/2025	Plle(s) 03	Bloc 69	Section BM	Superficie 548,81 m²	NGOYO Centrale	Arr 06	MBATCHI KAMBISSI Mature Esperance
39	31999 du 10/07/2025	Plle(s) 11	Bloc 192bis	Section BM	Superficie 221,62 m²	NGOYO CEMA	Arr 06	GANGOUÉ Alphonse Gracias
40	12338 du 24/07/2006	Plle(s) 03	Bloc 44	Section BP suite	Superficie 550,00 m²	Mpita	Arr 01	SOLA KOUTIBA Stanis Laure

Au-déla d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevables.

(Arr. 26 de la loi 17/2000, du 30 décembre 2020, portant Régime de la Propriété Foncière).

Le chef de bureau

Romarc Aimard
NGASSAKY OBANDZA

Fait à Pointe-Noire , le 15 janvier 2026

BASKET-BALL

Les entraîneurs en stage de perfectionnement

Depuis le 23 février, le Gymnase Maxime Matsima à Brazzaville accueille un stage de perfectionnement et de classification des entraîneurs de basketball. Organisée par la Fédération congolaise de basketball (FECOKET), cette session réunit près d'une trentaine d'entraîneurs venus de différents clubs brazzavillois.

Cette initiative s'inscrit dans le programme national de développement de la discipline. Elle vise à améliorer les compétences techniques, tactiques et pédagogiques des entraîneurs, tout en les alignant sur les standards internationaux.

Le vice-président de la FECOKET, Roland Dimi Yoka, a rappelé l'enjeu de cette formation. « Nous voulons former les entraîneurs à la pratique du basket et les classer. Aujourd'hui, pour prétendre à un rôle international, il faut des diplômes reconnus. Cette première classification pose les bases pour permettre à nos entraîneurs d'exercer aussi à l'étranger », a-t-il déclaré.

La première journée a été consacrée à la redéfinition du rôle de l'entraîneur, de ses droits et devoirs, ainsi qu'à la clarification du cadre de ses fonctions. Selon les responsables, le dernier stage de ce type organisé au Congo remontait à 2011. Cette nouvelle session apparaît



Roland Dimi Yoka (2^e à partir de la g.) prononçant l'allocution d'ouverture

donc comme une étape importante pour combler le déficit de formation accumulé ces dernières années.

Le programme prévoit plusieurs modules: fondamentaux du basketball, planification des entraînements, gestion de l'équipe, communication avec les joueurs, préparation mentale et gestion du stress. Le stage combine cours théoriques, exercices pratiques et évaluations, pour un volume horaire compris entre 37 et 42 heures sur une semaine.

Un système progressif de classification est mis en place. Le niveau 1 permet d'encadrer les jeunes catégories, le niveau 2 concerne les seniors, le niveau 3 ouvre la voie aux équipes nationales. À terme, les meilleurs pourront prétendre au titre d'instructeur FIBA. Chaque étape exige au minimum deux années de pratique et une expérience

confirmée de la compétition.

L'instructeur FIBA Blaise Louamba Baleketa a insisté sur la nécessité d'adapter le style de jeu à la morphologie locale. Pour lui, le Congo doit développer une identité propre afin de rester compétitif face aux grandes nations du basketball.

Après une première session organisée à Pointe-Noire, la formation se poursuit à Brazzaville avant de s'étendre à d'autres départements, notamment la Cuvette, la Cuvette-Ouest, la Sangha et le Niari.

À travers cette démarche, la Fédération entend professionnaliser davantage le métier d'entraîneur et faire de la formation un levier essentiel pour le rayonnement du basketball congolais sur la scène internationale.

Darchevie KETTE
BONAZEBI (Stagiaire)

HUMEUR

Notre honneur, point barre !

Parfois, nous nous posons la question de savoir s'il y a un agenda sur lequel travaillent nos dirigeants. Tenez: c'est à quelques jours du début des éliminatoires de la CAN U-17 zone UNIFFAC qu'on a appris que pour des raisons d'envoi hors-délai de leurs dossiers la sélection congolaise est absente au tournoi qui s'achève en fin de semaine à Kinshasa. Qu'est-ce que cette cacophonie encore entre le ministère en charge des Sports et la Fédération congolaise de football?

Dites-nous franchement, qui décide quoi, de quoi et qui détient le pouvoir de décision dans ce cas précis dans vos histoires de sports? Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que ces gens-là étalent au grand jour leurs contradictions sans songer à ce que pensent les Congolais dans la défense du Vert-jaune-rouge. Des exemples, on en a à la pelle, mais passons et évitons de désigner qui est l'empêchement de pratiquer le sport en rond. Au lieu de nous gratifier de ce spectacle dégoûtant les deux acteurs auraient dû s'asseoir autour d'une table pour trouver la solution de comment sauver la face. Dans le cas spécifique de la participation des Diables-Rouges U-17, ce qu'attendaient les Congolais, ce n'est pas la démarche solitaire du ministère des Sports mais faire que chacun des serviteurs soit dans son couloir et à sa place pour avoir à rendre compte sans la moindre confusion. Car si tout le monde doit s'impliquer dans tout, cela conduit à la cacophonie que l'on vient de vivre. Les gars, arrêtez ces querelles de clocher! Ce qu'on veut, c'est défendre notre honneur, point barre quoi!

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

NECROLOGIE

La famille LONGONDA, profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie et d'amitié qui lui ont été témoignées lors du rappel à Dieu du général de brigade aérienne **Philippe LONGONDA**, survenu le 26 janvier 2026 à Brazzaville, remercie sincèrement et chaleureusement les autorités nationales, les parents, amis, connaissances, ainsi que tous ceux qui, de près ou de loin, se sont associés à cette douloureuse épreuve, par leur présence, leurs prières et leurs soutiens multiformes, lors des obsèques de leur regretté Père, frère, oncle et grand Père. Votre présence et vos témoignages de soutien nous ont été d'un grand réconfort. Que Dieu vous bénisse et vous comble de sa grâce!



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° AO/001/2026/BCI/CG

La Banque Commerciale Internationale (BCI) lance un appel d'offres ouvert relatif au nettoyage et à l'assainissement de ses locaux. La participation à l'appel d'offres est ouverte à égalité de conditions, à toutes les personnes morales (qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement – consortium de soumissionnaires).

Le dossier d'appel d'offres y afférent sera mis à disposition aux désireux soumissionnaires, sans frais, sur demande par mail adressé à : appel-offres@bcicongo.com, à partir du lundi 23 Février 2026.

La date limite de dépôt des plis est fixée
au Vendredi 27 Mars 2026,

15h30 minutes (Heure Locale en République du Congo) Les soumissionnaires peuvent :

- Soit déposer, contre décharge, leur offre à l'adresse de la banque

indiquée ci-dessous,

- Soit l'envoyer par courrier postal avec accusé de réception à la même adresse.

**BANQUE COMMERCIALE INTERNATIONALE (BCI) AVENUE
AMILCAR CABRAL B.P. 147 Brazzaville, République du Congo.**

Pôle Ressources & Moyens

Service Achat (2^e étage)

Tél: +242 06 735 93 92 / 06 735 93 91

Tous les frais associés à la préparation et à la soumission de leurs offres sont à la charge des candidats. La Banque Commerciale Internationale (BCI) n'encourt aucune responsabilité pour ces frais et ce, quel que soit le déroulement ou l'issue de la procédure. La Banque Commerciale Internationale (BCI) n'assumera aucun frais, ni ne couvrira aucune dépense ou perte éventuellement supportée par le candidat pour tout aspect relatif à sa soumission.